



JOURNAL DE LA COMMUNE

VÉDASINE

DE SAINT JEAN DE VÉDAS

N° 15 - Eté 2013



VIE LOCALE → P.8 à 9

**Le parc urbain multisports
sort de terre !**

DOSSIER → P.4 à 6

**L'essentiel
du budget 2013**



ACTUALITES → P.12 à 13

**La ville se dote
de la vidéo protection**

Édito



Isabelle GUIRAUD, Maire

Le budget que nous avons adopté pour l'année 2013 dirige clairement l'action publique vers la réalisation de nombreux équipements attendus par la population. Les phases d'études et de concertation ont souvent été longues mais je suis fière de pouvoir enfin dire tout simplement : c'est parti !

Un grand nombre de projets importants pour notre territoire sont ainsi en train de sortir de terre, avec une livraison cet été pour certains. C'est le cas de la mise aux normes de la cantine Louise Michel, un chantier d'envergure sur lequel nous reviendrons en profondeur dans le prochain Védazine.

Après une longue année de procédures obligatoires, l'extension du cimetière de l'Agniel se concrétise. Les familles Védasiennes endeuillés pourront enfin faire reposer leurs proches près d'elles. C'est un soulagement.

La vidéo protection va se déployer en ville. Loin d'être un système menaçant les libertés individuelles, le réseau de caméras a d'abord une visée préventive en agissant en complément de l'action de la police municipale sur le terrain.

Par ailleurs, les premiers coups de pelle de l'aire multiglisse débuteront cet été pour une livraison à la Toussaint. Je tiens ici à rassurer certains riverains qui pourraient être inquiets pour leur tranquillité. Nous avons tout mis en place pour que jeunes pratiquants et habitants puissent cohabiter harmonieusement.

Soyez assuré que ma principale préoccupation est que tout le monde puisse vivre ensemble dans ses envies, ses passions, ses désirs. Et les festivités prévues cet été nous donneront une fois encore la preuve que notre ville peut vibrer à l'unisson.

Je profite de cet éditto pour rendre ainsi hommage à toutes les équipes des services municipaux qui feront de notre été védasien un grand moment de bonheur. Sans les services techniques rien ne pourraient se faire. Sans le personnel éducatif, pas de centre de loisirs, pas de séjours pour les jeunes. Et sans le service festivités, pas de festivités bien sûr ! Un grand merci aussi aux associations qui se démènent pour toujours plus proposer d'événements, de fêtes, de rencontres et de partage.

Cet été, un seul vœu de ma part : profitez-en !

Isabelle Guiraud
Maire de Saint Jean de Védas

Sommaire

savoirs

A la découverte de l'église de Saint Jean de Védas

Profitez de l'occasion de la sortie d'un ouvrage sur "l'église Saint Jean Baptiste de Saint Jean de Védas" pour partir à sa découverte !

Si pour Patrick Martinez, co-auteur du livre avec Claude Gavach, cette église paroissiale fut sans doute construite sur un lieu de culte pré-existant, les parties les plus anciennes conservées datent du XIV^{ème} siècle. C'est le cas de la porte en arc gothique, entrée principale jusqu'au XIX^{ème} et qui fut mise au jour en 1985.



Construite en calcaire coquillier extrait directement des carrières du village, d'abord chapelle du château des Sarret (dont la démolition a permis la création de la place Victor-Hugo) l'église, dédiée à Saint Jean le Baptiste, fut agrandie au XIX^{ème} siècle (chœur, ailes latérales, entrée monumentale).

Devenue bien communal au début du XX^{ème}, elle a connu au fil du temps de multiples transformations qui ont changé son aspect intérieur et extérieur.

Pendant des siècles, des générations de védasiennes et de védasiens s'y sont rassemblées pour célébrer la messe et autres cultes catholiques ponctuant les grands moments de la vie humaine : baptêmes à la naissance, rite d'entrée dans l'adolescence, mariages et funérailles.

Dotée d'une acoustique remarquable, l'église accueille occasionnellement des concerts de musique de chambre.

Outre l'histoire du bâtiment, les deux auteurs Védasiens livrent des « notes complémentaires » qui ressuscitent quelques moments mémorables. Ils nous convient aussi à une visite guidée tout en couleurs : les vitraux, les statues, les copies d'icônes... qui intéressera les Védasiens de longue date autant que les nouveaux arrivés.

Pour aller plus loin :

"L'église Saint Jean Baptiste de Saint Jean de Védas" par Patrick Martinez et Claude Gavach, 8,50 €.

L'ouvrage est disponible auprès des auteurs : 06 23 35 35 43 ou 06 60 35 01 15.



4 - 6 Dossier

Présentation du budget 2013

8 - 11 Vie Locale

Parc urbain multisports
Extension du cimetière de l'Agniel
Opération voirie 2013

12-15 Actualités

La vidéoprotection
Prix et trophée pour la ville
Scolaire : succès pour la culture

16-17 Rétro

19-21 Démocratie citoyenne

Urbanisme : les grandes orientations
Concertation avenue Clémenceau
Liste des subventions aux associations

23 - 25 Rendez-vous

27 Tribune

28 - 32 L'actualité des associations

Védazine, journal municipal de la ville de Saint Jean de Védas
Été 2013

Directeur de la publication : Isabelle Guiraud, maire

Directeur délégué : Bernard Laporte,
conseiller municipal délégué à la communication

Responsable de la rédaction : Vincent Dusseau

Crédits photos : sauf mention contraire, service communication

Photographie de couverture : © I23RF

Edition : Eurocompo

Commercialisation : Philippe Bentolila

Mise en page : Noir & Blanc - Paul Bacha 06 22 43 51 42

Publication trimestrielle éditée sur papier recyclé

Mairie de Saint Jean de Védas

4, rue de la Mairie

34430 Saint Jean de Védas

Tél : 04 67 07 83 00

Fax : 04 67 47 22 21

www.saintjeandevedas.fr



Moment fort de la vie d'une collectivité, le vote du budget fixe le cadre de l'année à venir en termes d'investissement, de fonctionnement et de niveau d'imposition.

Le budget adopté le 3 avril 2013 affiche quatre objectifs : réaliser des investissements importants, maîtriser les coûts de fonctionnement, réduire l'endettement et baisser les taux d'impôts locaux pour stabiliser la part communale.

Un choix volontaire et réaliste : après une année 2012 à croissance nulle, les prévisions de croissance pour l'année 2013 ne sont pas optimistes et le gel en valeur des dotations versées par l'Etat est maintenu pour la troisième année consécutive.

C'est dans ce contexte contraint mais avec la volonté de participer pleinement à la maîtrise des dépenses publiques que la ville a élaboré son budget.

>> Points clés à retenir du budget 2013 :

21,4 millions d'euros

C'est le budget de la ville de Saint-Jean-de-Védas pour 2013

Investissement : 8 643 875 €

Fonctionnement : 12 769 642 €

En hausse ▲

L'INVESTISSEMENT

En 2013, la ville va engager pour 5,7 millions d'euros de dépenses d'équipements pour l'urbanisme, la voirie, l'amélioration du cadre de vie...

Stable ►

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La ville maintient son niveau de dépense de fonctionnement. En 2013, les charges à caractère général diminuent de 2,2%.

En baisse ▼

L'ENDETTEMENT :

Pour la quatrième année consécutive, le budget 2013 est construit sans recours à l'emprunt. Au terme de l'exercice 2013, la dette devrait avoir ainsi avoir été diminuée de 7,5% par rapport à la fin 2012.

En baisse ▼

LE TAUX DES IMPOTS LOCAUX

Saint Jean de Védas baisse les taux de 1,8% pour ses trois principaux impôts locaux : taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti.

les clés pour comprendre

FONCTIONNEMENT

Partie du budget d'une collectivité territoriale regroupant toutes les dépenses et recettes régulières pour une année, sans incidence sur le patrimoine de la collectivité

Exemple : frais de personnel, subventions versées, charges financières....

INVESTISSEMENT

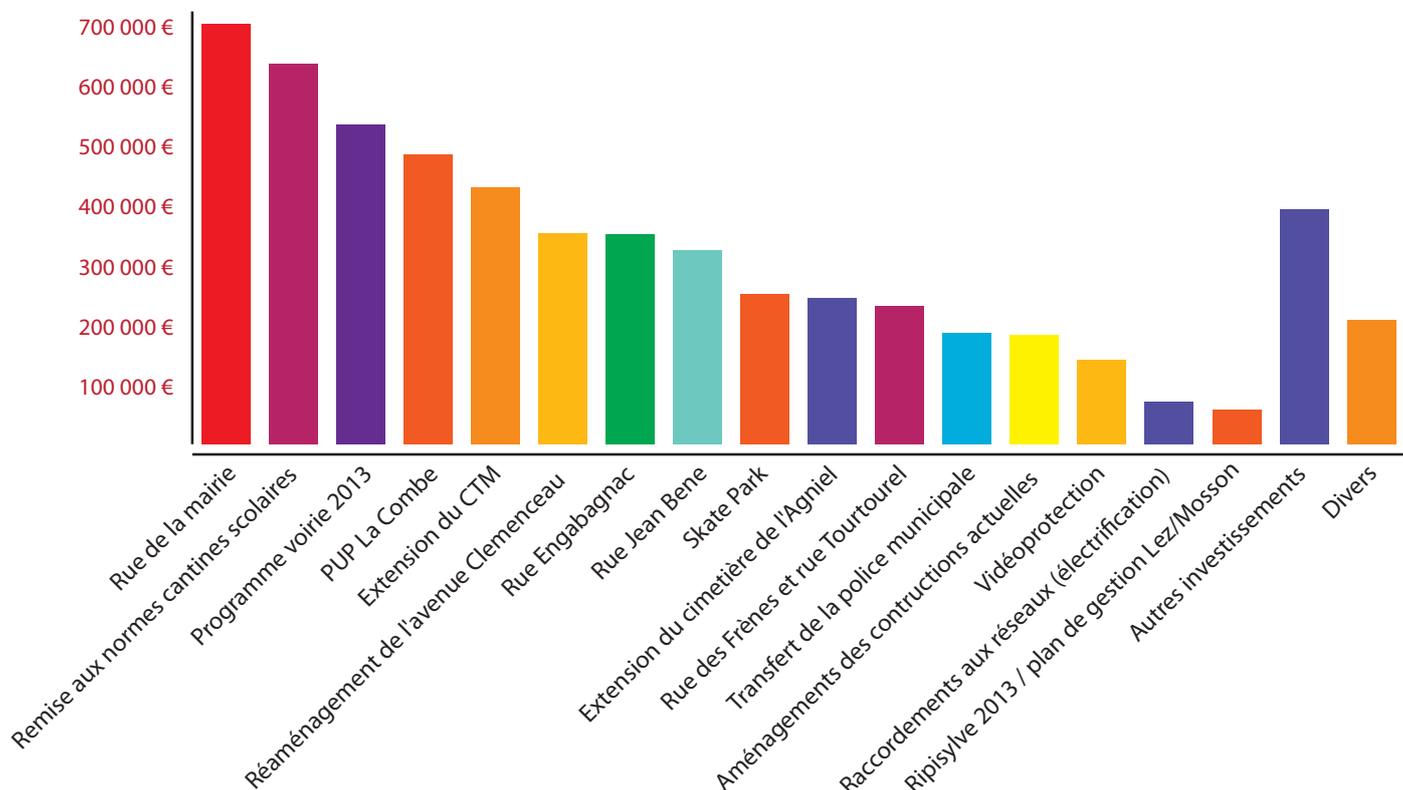
Partie du budget qui contribue au développement de la ville : elle regroupe toutes les dépenses relatives à des opérations qui se traduisent par une modification appréciable du patrimoine de la collectivité.

Exemple : rues, routes, construction, travaux d'équipements publics...

UN IMPÔT, C'EST :

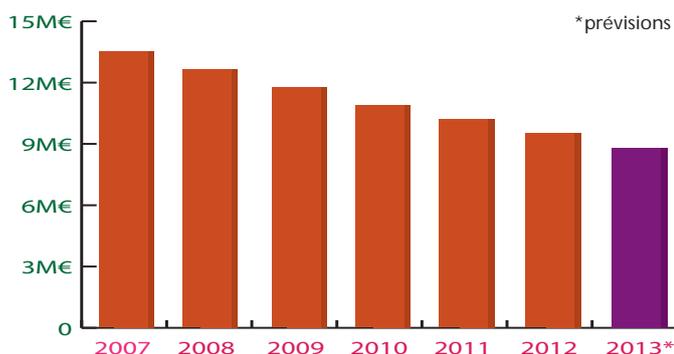
une base : le loyer théorique annuel que générerait le logement et un taux fixé par la ville qui s'applique à la base

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2013



Les autres investissements concernent des acquisitions foncières, l'achat d'un camion benne, du matériel pour les écoles et pour la compétition au gymnase La Combe, de l'outillage à destination des services techniques, le remplacement des tribunes du gymnase Mirallés, l'étanchéité de la toiture du vestiaire et du club house au stade Vidal, des extincteurs et postes à incendie, des panneaux d'informations pour les associations, la mise aux normes des portes de la salle des Granges, le changement de revêtement de l'allée du cimetière de l'Ortet, l'acquisition de défibrillateurs...

EVOLUTION DE LA DETTE



Le graphique ci-dessus illustre l'évolution du montant de la dette sur les six dernières années. Il s'agit du capital restant dû.

Mieux comprendre : le capital de la dette est remboursé dans la section investissement tandis que les intérêts de la dette sont payés dans la section fonctionnement.

TAUX D'IMPOSITION

	Taxe	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non bâti
Taux le plus	28,78	35,37	185,2
Taux	16,46	24,08	99,99
Saint Jean de	14,11	25,10	96,14
Taux le plus	11,18	12,47	52,25

OÙ VA L'ARGENT ?

Dépenses de fonctionnement pour 100 €

34 € **Accompagner les Védasiens à tous les âges de la vie** : Comprend les dotations aux écoles maternelles et primaires, la restauration et le transport scolaire, le centre de loisirs, le centre jeunesse, le CCAS, la crèche, les assistantes maternelles....

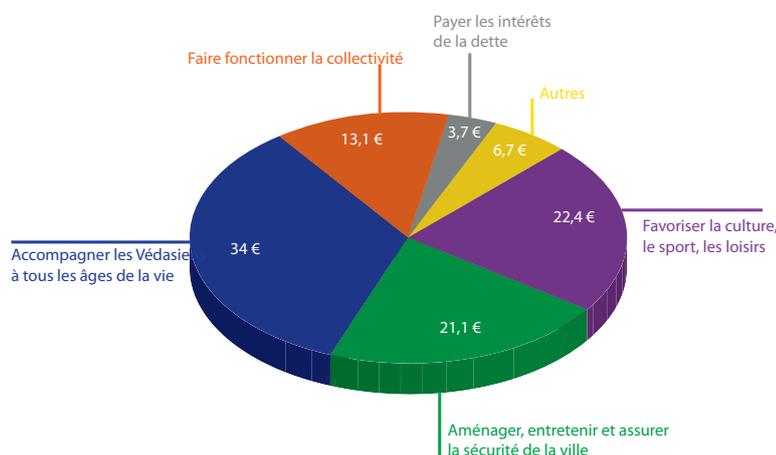
22,4 € **Favoriser la culture, le sport, les loisirs**
Comprend les aides aux associations, les écoles municipales de musique et d'arts plastiques, le théâtre du Chai du Terral, l'entretien des équipements sportifs, la médiathèque....

21,1 € **Aménager, entretenir et assurer la sécurité de la ville** : Comprend les services techniques, l'éclairage public, l'entretien de la voirie communale, les espaces verts, la police municipale...

13,1 € **Faire fonctionner la collectivité** : Comprend les charges de personnel des services nécessaires aux fonctionnements de la collectivité : gestion budgétaire, ressources humaines, gestion des marchés publics...

6,7 € **Autres** : Comprend des charges diverses non ventilables, la loi SRU...

3,7 € **Payer les intérêts de la dette**



D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

57€ Impôts locaux

Taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti

19€ Autres ressources fiscales

Attribution de compensation de l'agglomération de Montpellier, taxe additionnelle aux droits de mutation, TLPE, taxe sur l'électricité et sur les pylônes électriques, fonds de péréquation (FPIC), taxe de séjour, droits de place, taxe funéraire...

15€ Dotations, subventions et participations
Dotations de l'Etat, la CAF, aides culturelles...

6 € Produits des services

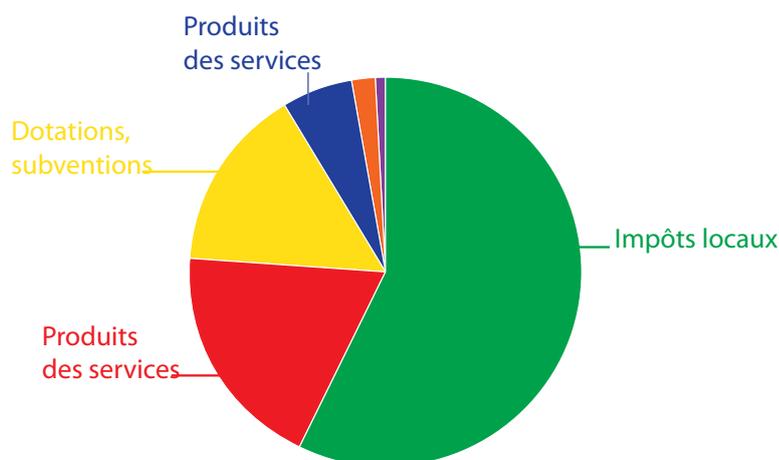
Cantine, crèche, centre de loisirs, fourrière, occupation du domaine public communal...

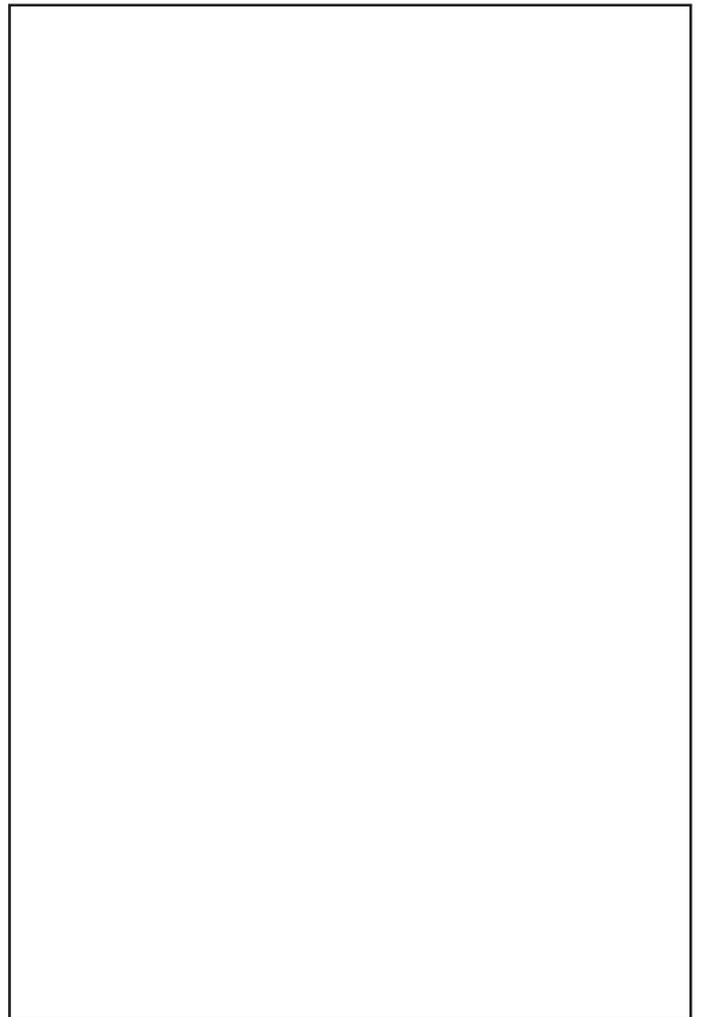
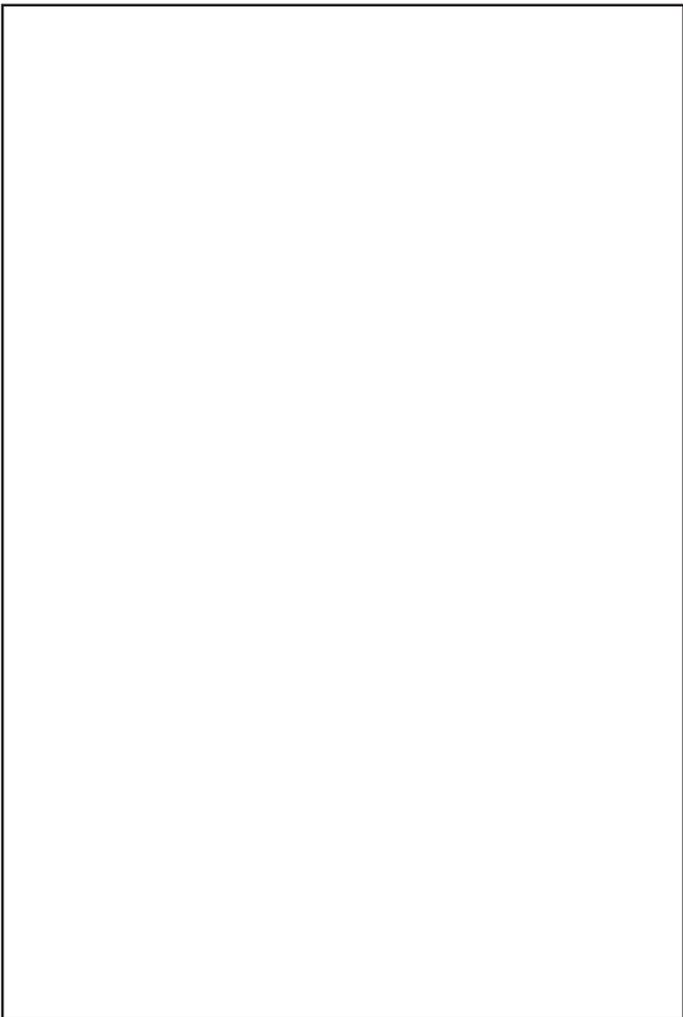
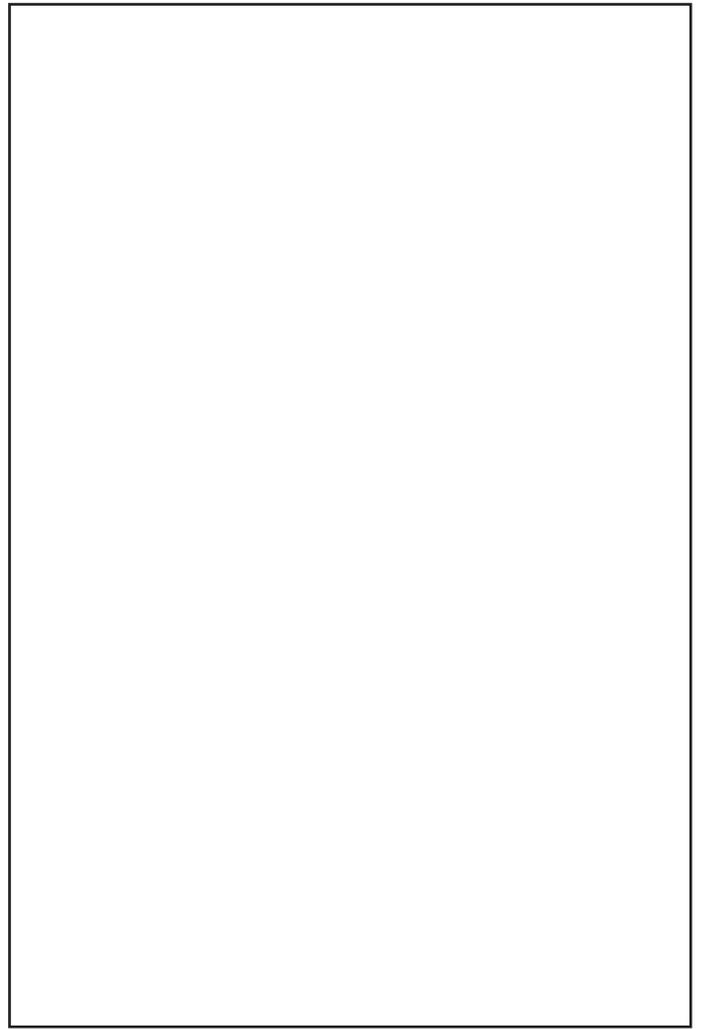
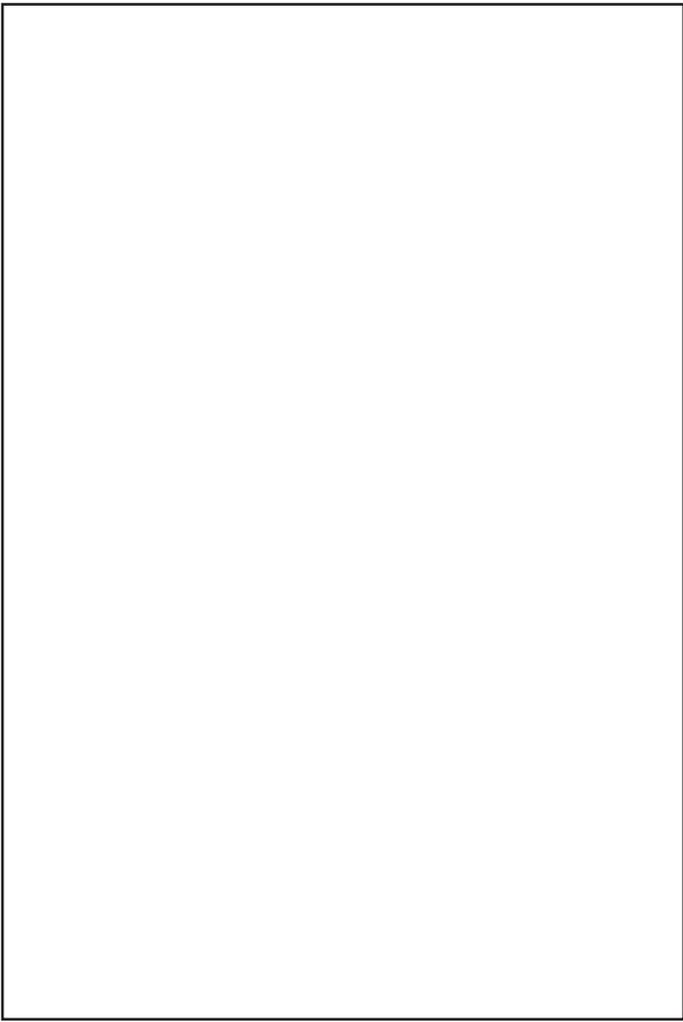
2 € Revenus des immeubles

Loyer gendarmerie, antenne relais, location salles...

0,56 € Autres

Atténuation de charges et produits exceptionnels

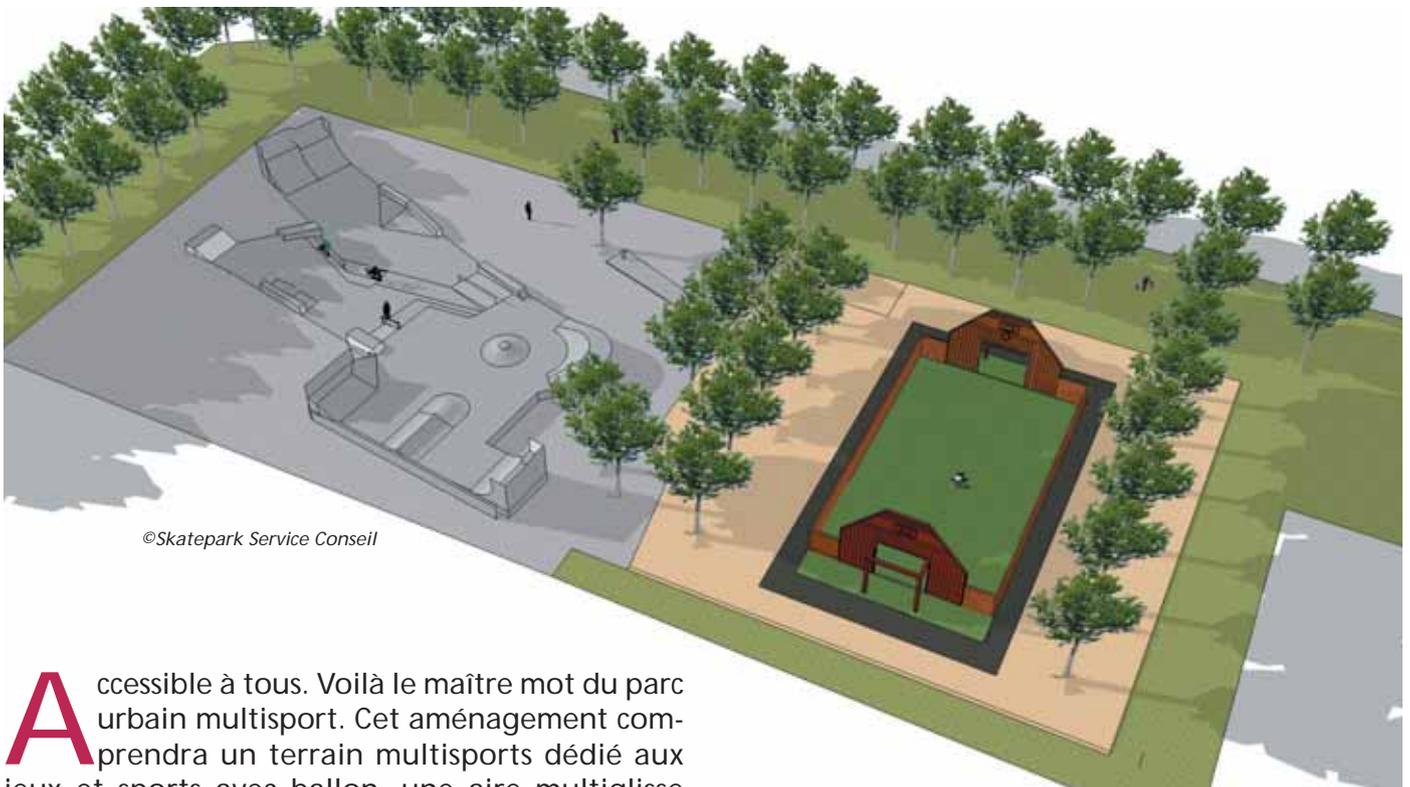




Actualités

>> Le parc urbain multisport sort de terre

Les premiers coups de pelle du futur parc urbain multisport seront donnés cet été. Un équipement attendu avec impatience par de nombreux jeunes (et moins jeunes !) Védasiens.



©Skatepark Service Conseil

Accessible à tous. Voilà le maître mot du parc urbain multisport. Cet aménagement comprendra un terrain multisports dédié aux jeux et sports avec ballon, une aire multiglisse pour les rollers, skates, vélos BMX et un cheminement rectiligne pour faire apprendre le vélo à ses enfants en toute sécurité. Le tout dans un cadre arboré.

Au départ, tout vient d'une centaine de jeunes Védasiens pratiquant les sports de glisse. Dans une lettre adressée au maire, ils font part des problèmes liés à l'exercice de leur sport. Ils ne font pas partie d'un club mais pratiquent tous de manière régulière. Malheureusement, sans lieux adaptés, ils sont contraints de s'exercer dans les rues au grand dam des habitants. Ils demandent ainsi à la municipalité de pouvoir disposer d'un équipement adapté.

La ville met alors en place des réunions pour donner corps au projet. Réunissant un maître d'œuvre spécialisé dans ces ouvrages, les services techniques, les élus et les jeunes, ces échanges permettent de bâtir petit à petit le projet : un parc

urbain adapté à la pratique de plusieurs sports et pouvant contenter tous les publics.

Le choix du site a été effectué en tenant compte de plusieurs critères. Le premier est celui de l'éloignement. L'ancien skate park se trouvait excentré du centre ville, dans une zone isolée. De nombreux problèmes d'incivilités et d'agressions sur les pratiquants avaient fini par rendre le lieu peu attractif. Il fallait aussi trouver un endroit suffisamment grand pour pouvoir accueillir l'ensemble des équipements. Enfin, la proximité des terrains de tennis, du gymnase, des écoles et du collège a fait pencher la balance pour créer un véritable complexe multisports proche du public visé.

Maintenant que le projet sort de terre, les jeunes intéressés travaillent conjointement avec le centre jeunesse pour bâtir les règles de vie du skate park. L'aventure continue !



Préserver la tranquillité des riverains

En septembre 2012, lors d'une réunion d'information organisée par la municipalité, de nombreux riverains du futur skate park avaient fait part de leur inquiétude liée aux éventuelles nuisances. En réponse, des mesures seront prises afin de préserver leur tranquillité tout en permettant à la jeunesse Védasienne de profiter de l'équipement.

Afin de limiter l'utilisation à la journée et la rendre impossible la nuit, il n'y aura pas d'éclairage public sur le lieu. La construction sera réalisée en béton car c'est la meilleure matière pour lutter contre les nuisances sonores que pourraient induire ce type d'équipement.

Un règlement d'utilisation sera mis en place pour les futurs utilisateurs. De plus, les premiers mois de fonctionnement seront encadrés par un agent municipal en service civique, lui-même ancien pratiquant de sports de glisse.

Par ailleurs, les référents du quartier seront fréquemment consultés pour faire le point sur le fonctionnement du skate park et son impact sur le voisinage.

Enfin, la police municipale effectuera des contrôles réguliers des usages. La ville se laisse la possibilité, en cas de dérives récurrentes, de fermer physiquement le site et d'en réserver l'accès aux seuls membres d'une association bénéficiant de l'autorisation d'utilisation du lieu.

En espérant, bien entendu, que la jeunesse Védasienne se montrera responsable pour ne pas se priver d'un tel équipement.

>> Ceci n'est pas un skatepark...

Plébiscité par les jeunes, les aires multiglisses offrent des possibilités d'activités encore méconnus par beaucoup. Le Védazine vous offre une petite session de rattrapage sur le sport à la mode : le BMX.

En traduisant skate park, on obtient "aire pour faire de la planche à roulettes". Une appellation impropre puisque les pratiques urbaines se sont largement diversifiées au-delà du seul "skate". L'aire multiglisse de Saint Jean de Védas a ainsi été conçue pour accueillir autant les skates que les rollers ou les vélos BMX.

Si l'histoire du skate commence dans les années 1950 aux Etats-Unis, il n'a jamais réussi à se structurer comme le BMX, devenu discipline olympique pour les Jeux de Pékin en 2008. Né de la frustration des enfants à ne

pas être assez âgé pour pratiquer le moto cross, le BMX se reconnaît facilement à son allure : vélo de petite taille, sans dérailleur, selle surbaissée.

La pratique la plus courante, celle reconnue aux JO, consiste à dévaler une piste parsemée d'obstacles.

En Languedoc-Roussillon, ils sont 231 licenciés à la Fédération française de cyclisme dans cette discipline. Un chiffre loin de la réalité des amateurs de BMX.

Car en dehors de ce cadre compétitif, la pratique la plus populaire du BMX consiste à réaliser des figures avec son vélo en se servant de modules sculptés à cet effet. Appelée Freestyle, c'est cette discipline qui sera privilégiée sur l'aire de Saint Jean de Védas.

Et les figures sont souvent très impressionnantes. Les meilleurs parviennent à faire des sauts périlleux avant comme arrière, des rotations complètes en l'air (et parfois plusieurs !) ou même lâcher complètement le vélo en l'air avant de le rattraper...

Casque indispensable mais spectacle assuré !



Actualités

>> 366 places de plus pour le cimetière de l'Agniel

Après des années consacrées aux études obligatoires, les travaux pour l'extension du cimetière de l'Agniel ont commencé. Un soulagement pour nombre de familles védasiennes.

Le cimetière de l'Agniel ne pouvait plus accueillir de nouvelles inhumations depuis quelques mois. Avec 129 places, il avait atteint ses limites et se trouvait saturé. Le second cimetière communal, celui de l'Ortet, ne pouvait pas compenser cette déficience.

Pour pouvoir réaliser cette extension, la ville a dû passer par une longue phase d'études : géotechnie, hydrogéologie, étude du sol, phase d'enquête commodo incommodo avec rapport d'un commissaire-enquêteur... pour arriver au lancement le 18 mars 2013 de la consultation des entreprises devant réaliser les travaux.

UN CADRE PAYSAGER PROPICE AU RECUEILLEMENT

Sur une superficie de 2 700 mètres carrés, l'extension du cimetière a été pensée dans un cadre paysager apaisant. Une allée piétonne prolongera le cimetière existant vers l'ouest. Elle passera au-dessus du grand fossé séparant l'ancien et le nouveau à tra-



vers une végétation densément plantée pour marquer la séparation. Là, le nouvel espace sera découpé en îlots regroupant les caveaux en petits groupes de manière à préserver une certaine intimité.

Un grand nombre d'arbres sera implanté dans les allées et aux abords des îlots. L'allée centrale sera entourée de cyprès.

Les pratiques de crémation étant de plus en plus répandues, la ville a décidé de proposer -dans

un même lieu- différents modes d'utilisation des cendres. Le site abritera ainsi un nouveau columbarium de 39 emplacements pour des urnes funéraires, ainsi qu'un jardin du souvenir destiné à recevoir les cendres selon les dernières volontés du défunt.

Avec la réalisation de cette extension, ce sont 366 places supplémentaires qui seront disponibles. De quoi satisfaire les demandes légitimes des familles de posséder une sépulture sur leur territoire.

Vente des concessions

Les emplacements de l'extension seront en vente dès la fin du mois de juin. Pour respecter une harmonie visuelle dans le lieu, un certain nombre de préconisations seront mises en place. Elles concerneront l'aspect esthétique des éléments visuels (taille maximum, utilisation des couleurs, etc.).

Pour plus de renseignements, contacter le service de l'Etat civil à la mairie de Saint Jean de Védas



Inaugurations

Domaine du Terral

Dimanche 21 avril, Isabelle Guiraud a inauguré la nouvelle terrasse du domaine du Chai suite à la réfection complète du mur de soutènement. Un chantier en partie mené par la SCOP Passerelles, une société coopérative qui vise à qualifier des demandeurs d'emploi dans le domaine de l'éco construction et de la réhabilitation du Patrimoine bâti.

Par ailleurs, quelques mètres en contrebas, se trouvait le nouveau garde-corps du bassin du parc du Terral. Cette belle rambarde en fer permettra aux promeneurs de savourer le mélange de la carpe et du nénuphar en toute sécurité.



Tir à l'arc : plus d'accessibilité

Samedi 18 mai a eu lieu l'inauguration du cheminement destiné aux personnes à mobilité réduite. La ville a pris en charge cet investissement afin de favoriser l'accès à tous de cette discipline sportive mêlant concentration et agilité. L'inauguration s'est déroulée en présence des membres du club de tir à l'arc et de leur président. Les travaux ont duré 15 jours et ont été réalisés par l'entreprise Colas de Saint Jean de Védas.

>> Opération voirie 2013

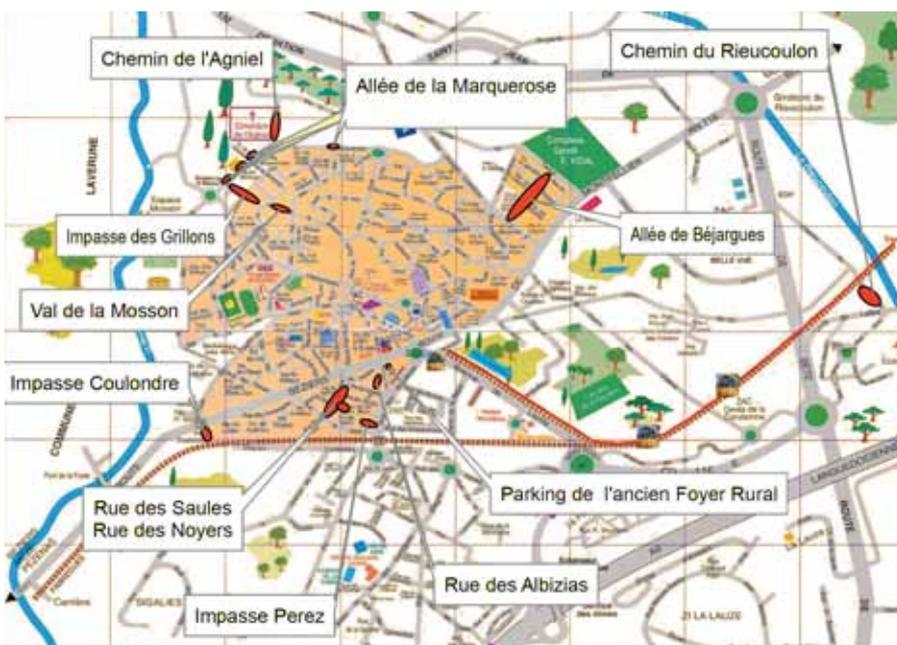
Chaque année, des interventions sont programmées pour améliorer ou remettre à neuf des éléments de la voirie de la ville. En 2013, douze lieux devraient ainsi être réhabilités.

Enrobé ou béton désactivé, pour la chaussée ou une contre-allée, pour le réseau pluvial ou pour un parking... le programme voirie vise à renforcer la sécurité et améliorer le confort des usagers et des riverains. D'un montant estimé à 480 000 €, les travaux concerneront cette année :

- Allée de Bégargues : chaussée et contre allée
- Impasse des Grillons : chaussée, trottoirs et réseau pluvial
- Allée de la Marqueroze : allée cavalière plus l'engouffrement et le pluvial
- Impasse Pérez : chaussée et trottoirs
- Rue du Val de la Mosson (de l'allée du Bois au lotissement les Balcons) : chaussée
- Impasse Coulondre : chaussée

Et -sous conditions du niveau des prix proposés par les entreprises pour la tranche précédente :

- Ancien foyer rural : parkings
- Chemin de l'Agniel : chaussée
- Chemin de Rieucoulon du pont de la SNCF à la RD 132 : chaussée
- Rue des Saules : chaussée
- Rue des Noyers : chaussée
- Rue des Albizias : chaussée



>> La ville se dote de la vidéo surveillance

Un système de vidéo surveillance va se déployer à Saint Jean de Védas dans les prochaines semaines. Objectif : apporter un outil supplémentaire pour la sécurité et la protection des Védasiens

Quatorze caméras seront installées sur le territoire de la commune à compter du mois de juin. Contrairement aux idées reçues, la première ambition du dispositif est d'être dissuasive. Les usagers de la voie publique seront ainsi informés de la présence de caméras par des panneaux bien visibles.

Loin d'être le fait du hasard, les dix emplacements de ces équipements ont été déterminés par le diagnostic mené sur la délinquance en partenariat avec la gendarmerie. Trois grands axes d'installation ont ainsi émergé. Le premier se concentre sur le centre ville, afin d'assurer la surveillance des commerces et veiller à la sécurité des personnes. Afin de respecter la vie privée des habitants, les zones privées seront masquées automatiquement à l'aide d'un logiciel de brouillage.

SURVEILLER LES ÉQUIPEMENTS

Le deuxième vise à assurer la surveillance des équipements. Beaucoup de dégradations sont en effet commises sur les stades, les club house ou dans le Parc de la Peyrière. Ces caméras auront un effet dissuasif pour éviter que le vol de la pelouse synthétique du stade Etienne Vidal ou des événements de ce genre ne se reproduisent.



Les emplacements des caméras ont été déterminés en partenariat avec la gendarmerie

Enfin, le troisième axe concerne les entrées et sorties de la ville dont la surveillance permettra aux gendarmes d'obtenir des renseignements sur des cambriolages ou des braquages. Ces entrées de ville seront en effet équipées par deux caméras : une surveillant le flux de circulation et l'autre disposant d'un système de lecture de plaques d'immatriculation.

Equipées en infrarouge et donc pouvant filmer aussi bien de jour comme de nuit, les caméras fonctionneront 24h sur 24h. Pour Pierre Prunet, chef du service de la Police Municipale, les caméras de vidéo protection « ne remplaceront jamais un policier mais sont un outil complémentaire pour assurer au mieux la sécurité des Védasiens ».



Opération "tranquillité vacances"

Les vacances, c'est génial... sauf que le retour peut parfois s'avérer désastreux. L'opération "tranquillité vacances" consiste donc à surveiller les maisons des Védasiens qui s'absentent quelques temps de leur domicile. Elle est menée conjointement par la police municipale et la gendarmerie tout au long de l'année. Des rondes régulières seront ainsi assurées, de jour comme de nuit.

Si vous partez en vacances, ayez donc le réflexe d'en informer la police municipale. Pratique : cette demande peut être effectuée directement sur Internet : www.saintjeandedevas.fr / rubrique "portail citoyen"

Deux vies sauvées par la police municipale

Il pleuvait fort le 28 mars dernier. La Mosson déborde et certaines routes sont bloquées. En patrouille de surveillance à proximité d'une route barrée, une équipe de la police municipale découvre un véhicule sur le toit dans un fossé gorgé d'eau. Ils aperçoivent alors une main qui sort de la portière.

A l'intérieur, une mère et sa fille de 3 ans. Toutes deux sont aussitôt sorties et mises à l'abri. Plus de peur que de mal et un conseil essentiel : en toutes circonstances, respectez la signalisation et ne vous aventurez pas sur une route fermée à la circulation.

A noter !

Le numéro de téléphone pour joindre la police municipale à tout moment est le :
04 67 47 47 33

>> Des garanties de fonctionnement

La loi encadre de manière très stricte la mise en place et l'utilisation des caméras de vidéo protection. Petit tour d'horizon du dispositif et des garanties apportées aux libertés individuelles.



La Police municipale hébergera le Centre superviseur urbain, chargé de collecter toutes les images. Ce centre sera sécurisé avec une porte blindée et son ouverture commandée par code électronique. Il ne sera accessible qu'aux personnes assermentées et déclarées en Préfecture : le maire, l'adjoint à la sécurité et les agents de la police municipale. Les sept agents de la police municipale recevront une formation spécifique. Les écrans ne seront pas scrutés en permanence par un agent. Ce n'est que lors d'événements importants rassemblant de la foule qu'un policier municipal pourra surveiller en temps réel la voie publique.

Les vidéos seront stockées pendant quinze jours avant d'être automatiquement écrasées.

Le visionnage des enregistrements par les enquêteurs, qu'ils soient de la gendarmerie ou de

la police nationale, passera nécessairement par une réquisition formelle.

Si la visualisation des images prises sur la voie publique est réservée par la loi aux autorités publiques compétentes, toute personne peut néanmoins accéder aux enregistrements la concernant et en vérifier la destruction dans un délai de 15 jours. La demande d'accès doit être adressée au responsable de la police municipale par écrit. Cet accès est un droit. Toutefois, il peut être refusé pour des motifs tenant à la sûreté de l'Etat, à la défense, à la sécurité publique, en cas d'instruction judiciaire ou pour protéger le secret de la vie privée de tierces personnes.

Des panneaux indiquant clairement « ville sous vidéo protection » seront installés aux entrées de ville.

Actualités

>> *Un prix et un trophée pour la ville !*

Il y a de quoi être fier ! La ville a reçu coup sur coup le quatrième prix des Villes et villages fleuris et le Trophée de la mobilisation dans le cadre de l'opération "plus d'arbres, plus de vie".



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Ils étaient 26 jurés professionnels : des horticulteurs, des pépiniéristes, des paysagistes, des chargés d'études sur l'urbanisme, l'espace public, la gestion de l'eau, les déchets, le tourisme, l'accessibilité...

Pendant une année, ils ont parcouru les villes et villages du département. Bien évidemment, les fleurs n'étaient pas leur seul critère ! Les experts se sont attachés à étudier l'aménagement global de la commune d'un point de vue paysager, son cadre de vie, les actions de développement durable, l'animation auprès des habitants.

Parmi les points forts de la ville, les jurés trouvent que « le parc du Terral est une pièce maîtresse au niveau paysager et un lieu de loisirs que la commune prend soin de valoriser avec notamment une collection botanique répertoriée »



PRIX NATIONAL DE LA MOBILISATION

Dans le dernier numéro, nous vous relations la grande mobilisation autour de l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ». Le 22 février dernier, près de 470 enfants de 2 à 11 ans avaient planté des arbres et des fleurs sur différents sites de la ville.

Bravo : cette mobilisation a été la plus forte au niveau... national ! Le 10 avril dernier, c'est donc avec plaisir que Marie-Laure Oms, adjointe aux associations, aux festivités et au maintien des traditions, accompagnée des responsables de cette opération au sein des services de la ville est allée chercher ce trophée. Ce prix consacre un travail

mené entre de nombreux services de la ville (éducation, jeunesse, accueil de loisirs, médiathèque, espaces verts, relais d'assistant maternel, école municipale d'arts plastiques...), des associations védasiennes, la maison de retraite ainsi que des habitants ayant des compétences en jardinage et qui avaient envie de les partager. Un grand bravo à tous !

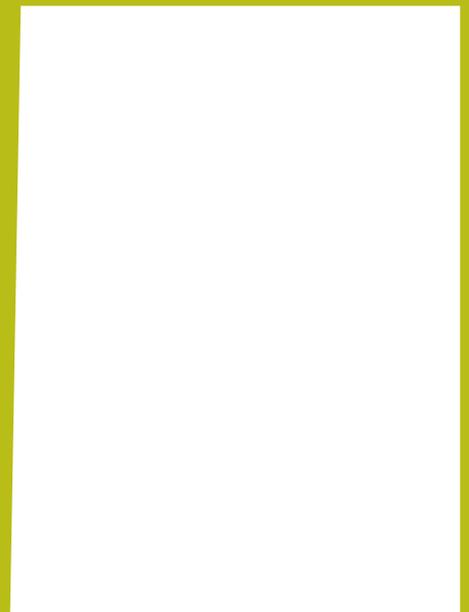


Réforme des rythmes scolaires : 2014

La mise en place de la semaine de 4 jours et demi de classe pour les élèves de la ville se fera en septembre 2014. Cette décision suit l'avis du comité consultatif qui avait été installé pour réfléchir à la mise en place de la réforme. Pendant deux mois, des représentants des équipes enseignantes, des parents d'élèves, du monde associatif, des techniciens et des élus de la ville se sont réunis afin de déterminer quelle organisation serait la meilleure pour l'enfant.

Un questionnaire a aussi été adressé aux parents d'élèves. Près de 300 foyers ont répondu, preuve de l'intérêt que suscite ce débat.

Ce report donne ainsi une année supplémentaire à l'ensemble de la communauté éducative pour penser la future organisation avec pour préoccupation fondamentale l'intérêt de l'enfant. Car la question dépasse le simple cadre des horaires de l'école. Durant l'année qui vient, il faudra déterminer le contenu de l'accueil périscolaire et les moyens à mettre en œuvre pour que enfants mais aussi parents, associations et professionnels de l'éducation se retrouvent dans la nouvelle organisation.



>> Le succès de la culture auprès des scolaires

La médiathèque et le théâtre du Chai du Terral ont accueilli de nombreux groupes scolaires durant l'année 2012/2013. Une volonté de la ville de faire rayonner les lieux culturels à tous les publics.



Qu'il soit à l'école, au collège, au lycée ou même à l'université, le public scolarisé peut profiter de moments spécifiques au théâtre et à la médiathèque Jules Verne.

Au Chai du Terral, sept représentations ont été programmées spécialement sur les horaires scolaires au cours de la saison. Les Ecoles Louise Michel, René Cassin ou Saint-Jean Baptiste, en maternelle comme en primaire, le collège mais aussi les assistantes maternelles du RAM ont investi les lieux. Au total plus de 1 000 spectateurs ont profité de créations dans différents domaines artistiques : marionnettes, danse, cirque...

Les plus petits cette année avaient tout juste... 1 an ! Les assistantes maternelles du RAM et des parents ont accompagné des bébés de 1 à 3 ans ont assisté à la représentation du spectacle « Plumes ». Grâce à ce programme spécialement adapté, ce très jeune public a été attentif et comblé.

Par ailleurs, les plus grands élèves n'ont pas été délaissés ! Preuve du rayonnement du Chai sur un territoire plus important que la commune, des lycéens de Lodève sont venus accompagnés de leur professeur. Enfin, un partenariat avec le CROUS a permis de toucher près de 120 étudiants.

Ces opérations sont amenées à se multiplier l'an prochain afin de proposer au public scolaire un véritable parcours du spectateur.

A la médiathèque, habituée de longue date à recevoir les scolaires, l'accent a été mis cette année sur la qualité de l'accueil. La venue d'une classe dans le lieu est ainsi préparée en concertation entre l'équipe enseignante et celle de la médiathèque. Les élèves bénéficient ainsi de tout le savoir-faire du personnel du lieu et peuvent profiter au mieux des immenses ressources de la médiathèque dans tous les domaines.



▲ **SAMEDI 16 MARS : CARNAVAL !**
Et une fois de plus, Monsieur Carnaval termina en fumée !



DIMANCHE 5 MAI : FAÎTES DE LA SANTÉ ! ▼
Près de 500 personnes ont profité des ateliers pour tous



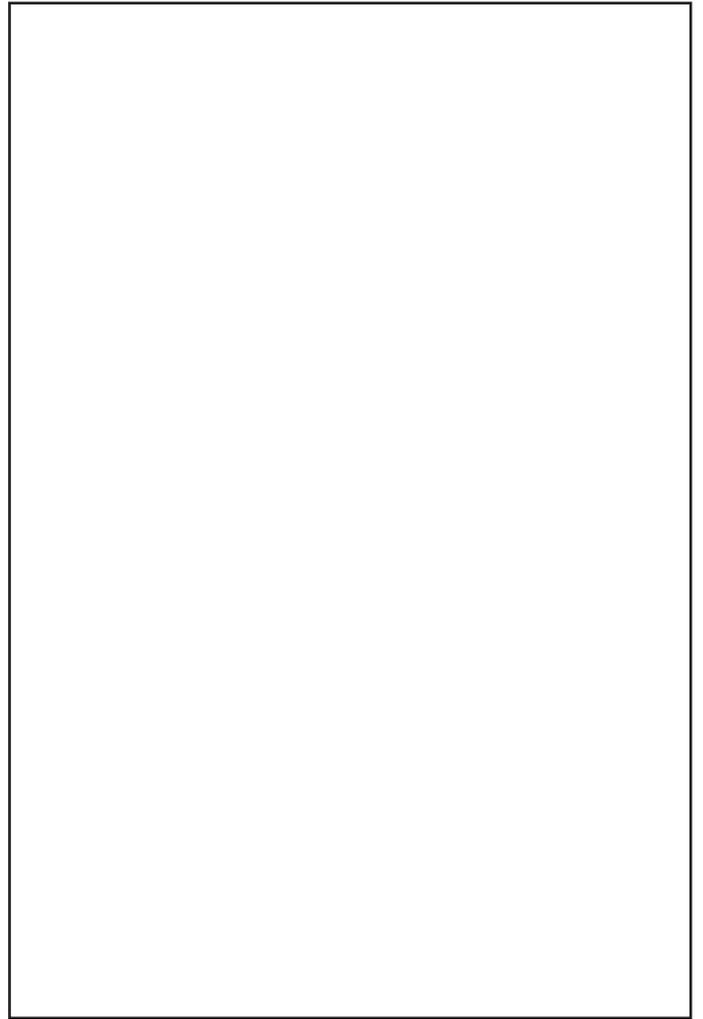
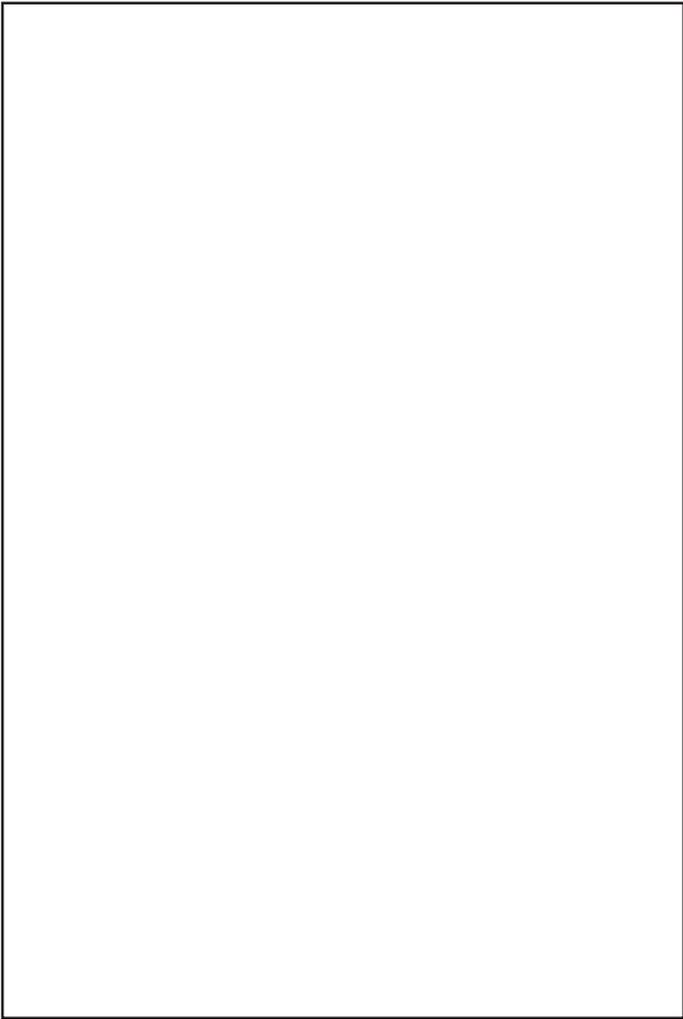
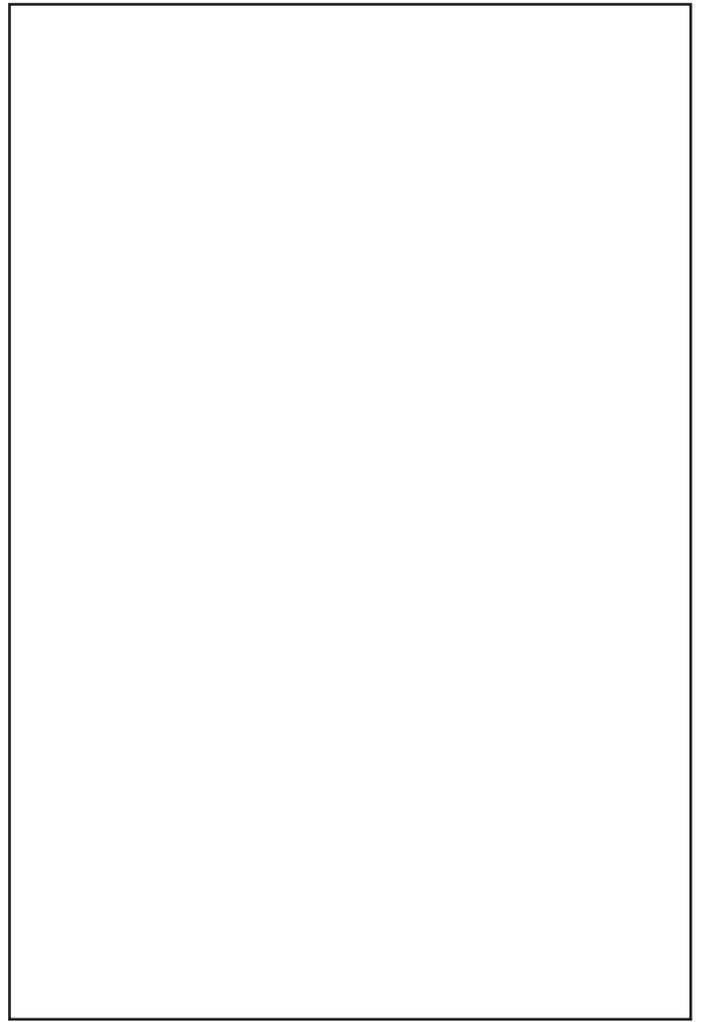
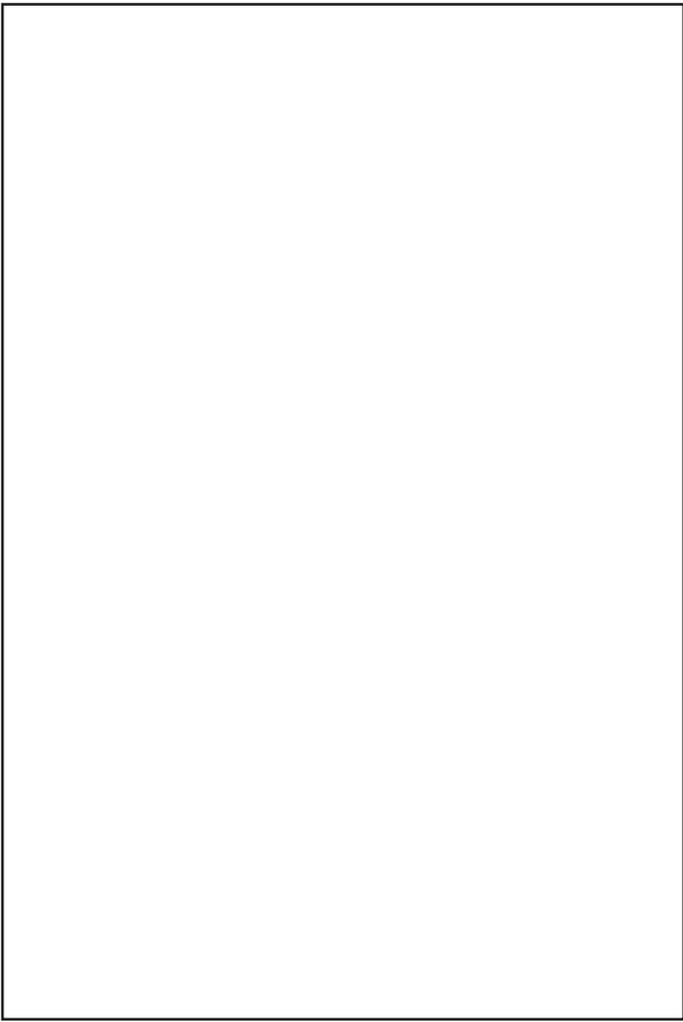


▲ **DIMANCHE 21 AVRIL : LES FLORÉALES**

▶ **VENDREDI 10 MAI :**
beaucoup de monde
au vernissage de Saint Jean s'expose

▼ **MARDI 7 MAI : CLÔTURE DE SAISON AU CHAI DU TERRAL**
avec un BD concert rassemblant Fatou Diawara
et Clément Oubrierie





>> **Urbanisme :** **définir les grandes orientations**

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est la clé de voute du Plan local d'urbanisme. En définissant les orientations générales en matière d'aménagement et d'urbanisme, il donne une vision sur le long terme.

Le PADD de Saint-Jean-de-Védas s'appuie sur trois axes stratégiques forts, afin de réaffirmer l'identité de la commune au sein de l'agglomération, tout en répondant aux besoins des habitants.

D'abord, il vise à renforcer le rapport entre la ville et la nature. Les espaces agricoles et naturels ne seront plus considérés comme libres pour l'urbanisation car ils représentent l'identité première de la commune. Ils seront donc valorisés dans leurs fonctions productives, ludiques ou écologiques. Les contraintes environnementales seront prises en compte comme autant d'atouts dans les projets urbains.

LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN

Ensuite, le PADD affirme une volonté de lutter contre l'étalement urbain. Le corollaire est qu'il permettra d'améliorer la qualité urbaine des zones urbanisées, en recréant un centre fort jusqu'alors inexistant sur la ville. Le développement urbain sera moins consommateur d'espace et s'adaptera aux spécificités des sites d'implantation. Il prendra

en compte les grands enjeux en matière de mixité urbaine et sociale. La « "ville économique" en entrée d'agglomération sera par ailleurs valorisée et requalifiée.

Enfin, l'objectif sera d'améliorer les déplacements et de développer une "ville des courtes distances", c'est-à-dire permettre l'accès pour tous à la mobilité. La requalification des espaces publics de voiries, l'amélioration du maillage, le développement des transports en commun ou encore le lien avec le tramway permettra d'économiser les ressources et de construire une qualité de vie au quotidien, rompant avec le "tout voiture".

A noter !

Une réunion publique est prévue le 19 Juin 2013 à 20h00 en salle des Granges pour présenter le diagnostic et les axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Cette réunion sera suivie d'une exposition pendant l'été dans les locaux de la mairie. Un dossier de présentation ainsi qu'un registre sera également disponible au service urbanisme à compter du 10 juin.



Composition Comité de quartier 1

Un nouveau bureau a été élu.

Président : Jean-Claude Prioux

Vice Président : Gérard Illan

Secrétaire : Isabelle Fassio

Conseillers sécurité voirie : Jean-Claude Prioux, Bruno Martin-Laval

Et deux membres actifs : Jean-Claude Prioux, Francis Garcia.

>> Les délibérations du Conseil municipal



12 MARS 2013

Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2012
Débat d'orientation budgétaire

Avenue Clémenceau : demande de subvention

Il a été approuvé une demande de subvention à la Communauté d'agglomération de Montpellier pour les travaux d'aménagement de l'avenue Clémenceau.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement et du développement de la Commune et présente un intérêt communautaire qui permet son éligibilité. Le montant de la subvention demandée est de 150 400 € soit 16% du coût total de la tranche ferme estimé à 940 000 € HT.

Une demande de subvention sera aussi adressée au Conseil général pour un montant de 601 600 €, soit 64% du total HT.

Modification du tableau des effectifs

Instauration d'une gratification pour les stagiaires de l'enseignement supérieur

Dans les administrations et les établissements de l'Etat, les stages effectués par les étudiants doivent être gratifiés dès lors qu'ils dépassent une durée de deux mois.

S'il n'existe pas la même obligation pour les collectivités territoriales, la ville appliquera les mêmes modalités afin de permettre aux étudiants de l'enseignement supérieur d'effectuer un stage dans de bonnes conditions au sein des services de la commune. La gratification est fixée à 436,05 € mensuel pour une présence égale à 35 heures par semaine.

3 AVRIL 2013

Budget

Affectation des résultats 2012, adoption des taux d'imposition directs pour l'année 2013, adoption du budget primitif 2013 : tout le détail dans notre spécial budget - page 4 à 6.

Répartition des subventions aux associations :

La ville a fait du soutien au tissu associatif un axe fort de sa politique éducative et de cohésion sociale. L'aide aux associations est majoritairement conditionnée à un projet d'intérêt communal et favorisant l'exercice d'un service public. En cas de non réalisation du projet, les subventions devront être reversées à la Ville. Lire le détail des subventions ci-contre.

Comité des fêtes

L'organisation des prochaines fêtes locales sera assurée par le Comité des fêtes de la ville, les 5, 6 et 7 juillet prochains. En vue de cette mise en place et en cohérence avec la politique culturelle et des festivités de la commune, 23 000 € sont versés à l'association et une convention annuelle d'objectifs a été mise en place.

Etablissement d'un groupement de commandes

Afin de rationaliser leurs achats et de réaliser des économies, huit communes dont celle de Saint Jean de Védas vont se réunir dans un groupement de commandes pour tout ce qui concerne la quincaillerie, la visserie et les échelles.

Sur le même principe de rationalisation et d'économie, la ville de Saint Jean de Védas va se réunir avec d'autres communes pour tout ce qui concerne la fourniture de carburants en station service à l'aide de cartes sécurisées.

VOLET CULTUREL

• Association ASCAE

Conduite d'ateliers d'écriture dans le cadre du Projet éducatif local
600 €

Association ASCAE

Mise en place d'ateliers sur la valorisation des jardins
1 100 €

AIME

Réalisation de bancs sculptés dans le parc du Terral
4 000 €

Arts papillon

Coordination d'un projet inter associatif sur les droits de la femme
4 500 €

Arts papillon

Développement des pratiques sur le territoire
500 €

Arret Scrap

Organisation d'ateliers d'initiation et de perfectionnement scrapbooking
400 €

ASCL/Foyer rural

Mise en place d'activités culturelles, sportives et de loisirs
8 500 €

Association du personnel communal

Organisation d'événements pour le personnel
6 000 €

Cercle de jeux védasien

Organisation de tournois pour tous
200 €

Club des aînés

Organisation de voyages loisirs et culturels pour les adhérents
1 600 €

Club taurin l'encierro

Organisation de manifestations taurines
3 200 €

Comité des Fêtes

Organisation des prochaines fêtes locales
23 000 €

Comité de jumelage

Poursuite des ateliers de langue, de danse et de musique espagnole
5 500 €

Comité de jumelage

Accueil d'une artiste de Librilla dans le cadre de la programmation locale
1 500 €

Espoir pour un enfant

Contribution à l'hospitalisation d'un enfant
300 €

Esprit créatif

Réalisation d'objets pour les mariages
800 €

Florare

Organisation des deuxièmes rencontres des familles
500 €

FNACA

Valorisation de la mémoire des membres de l'association
120 €

Gospel giving singers

Organisation de concerts et participation aux événements de la vie locale
500 €

Jazz club

Organisation de concerts sur le territoire
700 €

Kerozène et gazoline

Organisation de la fête de l'école au Terral
500 €

Mardis graves

Organisation du festival « les mardis graves »
4 000 €

Melting pot music

Organisation de la fête de la musique et de la Saint Jean 2013
4 000 €

Moov'art

Participation à l'éco festival de musiques actuelles de la commune
600 €

Obliques

Mise en place de sorties patrimoniales
300 €

Ouvre boîte

Organisation de "week-end en jeux"
1 500 €

Pena Lou Terral

Animation musicale sur les événements locaux
4 800 €

Pena Lou Terral

Développement des liens culturels avec la Ville de Librilla
2 800 €

Saint Jean environnement

Développement de supports d'information sur l'environnement
300 €

Saint Jean pour tous

Animation de "jeux et traditions populaires en Languedoc Roussillon"
1 200 €

TOTAL 83 520 €

VOLET SPORTIF

Arc Latt' Védas

Aide au développement éducatif, culturel et social
400 €

Association de self défense

AJL Développement des pratiques sur le territoire
500 €

Aikkikan Dojo

Organisation de stages durant les vacances
400 €

Do contact Taekwondo

Organisation d'interclubs et d'accueil d'un maître coréen
600 €

Ecole de Karaté de Saint Jean de Védas

Aide à l'activité et au développement des pratiques
1 000 €

Gym club védasien

Achat d'équipements pour les pratiques gymniques
800 €

Gym club védasien

Organisation d'événements inter clubs
1 600 €

Gym club védasien

Développement des pratiques sur le territoire
5 100 €

Judo club védasien

Développement des pratiques sur le territoire
1 000 €

La Gaule védasienne

Organisation de stages sur la découverte de la Mosson et de la pêche
270 €

Pignon Libre

Achats de tenues complètes pour le club
1 000 €

Racing club védasien (RCV)

Aide au fonctionnement de l'école
8 000 €

Racing club védasien (RCV)

Mise en place d'un tournoi de fin d'année
3 000 €

Rugby olympique védasien (ROV)

Organisation et participation aux tournois
6 800 €

Saint Jean de Védas

Basket association

Développement de la pratique du mini basket
7 000 €

Spirale védasienne GRS

Développement et représentativité du club au niveau local et national
2 500 €

Syndicat des chasseurs et propriétaires

Activité de protection des espèces de la garrigue
1 000 €

Tennis club

de Saint Jean de Védas

Organisation d'un rassemblement pour les 30 ans du club
3 000 €

Védas Endurance

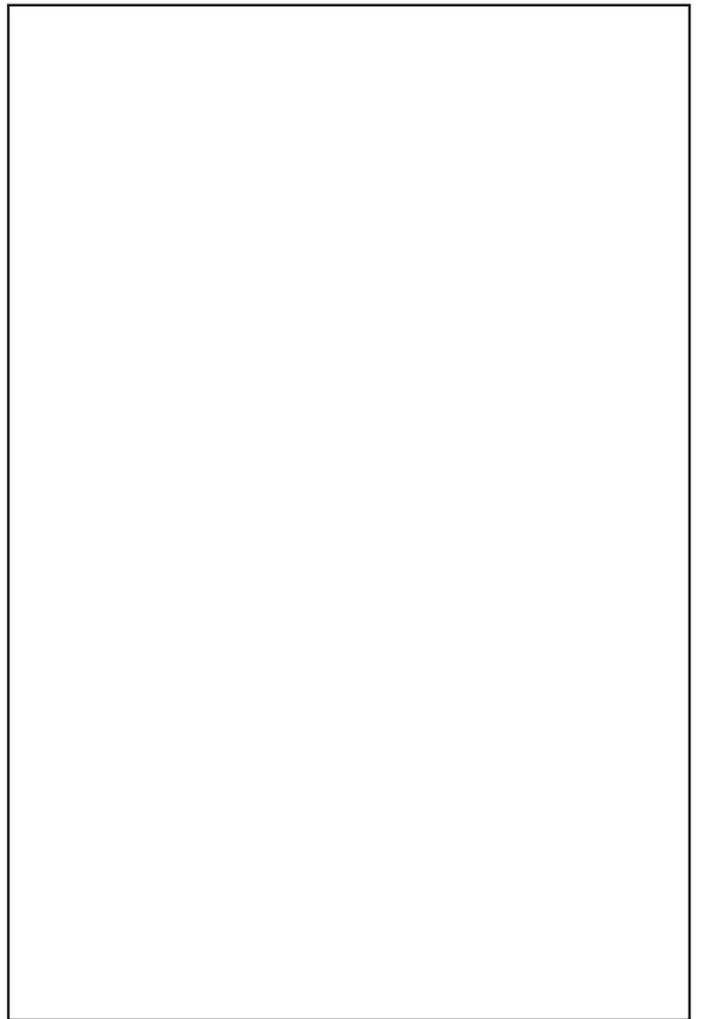
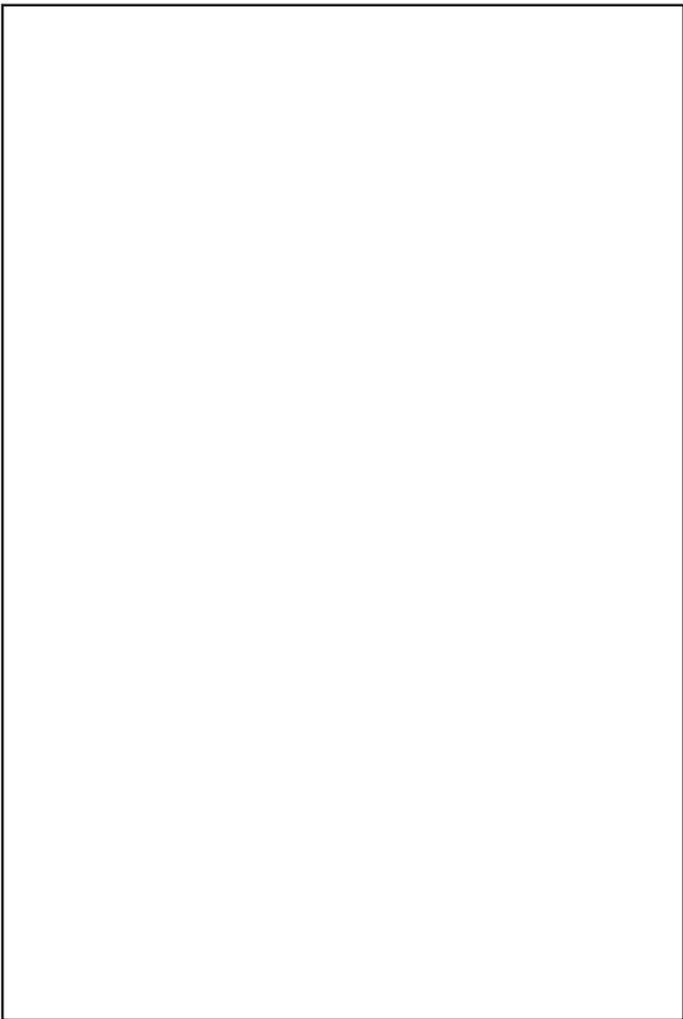
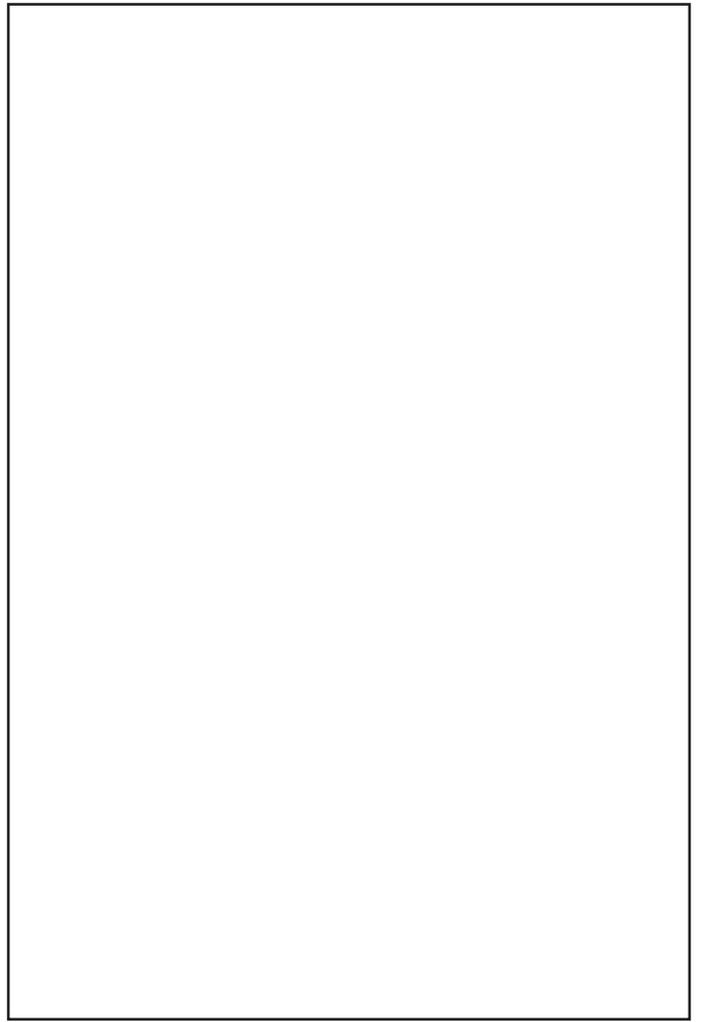
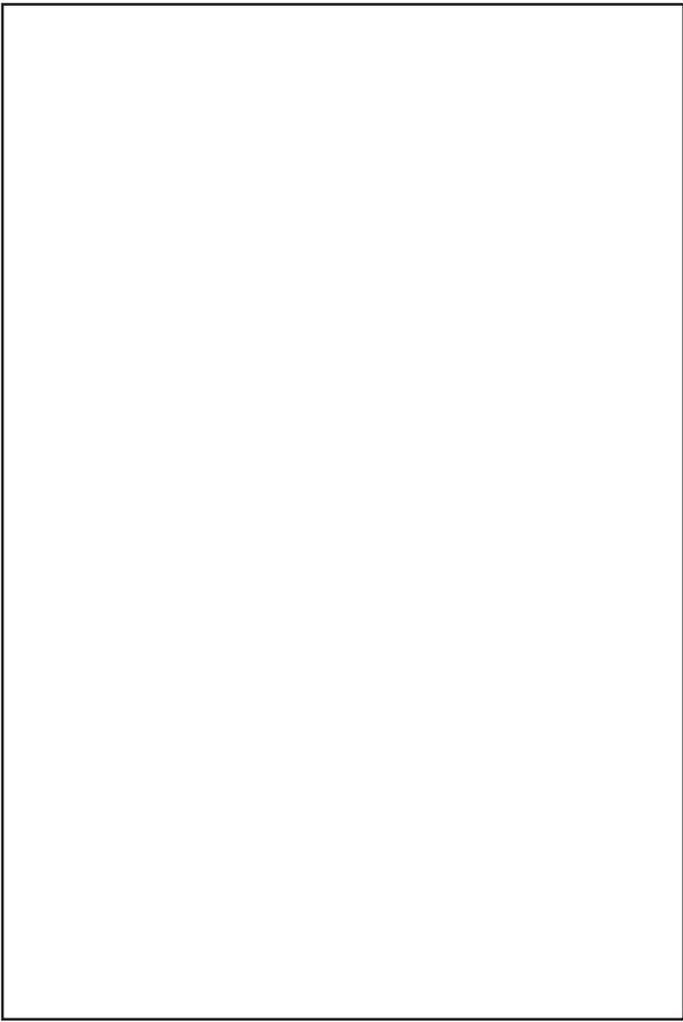
Organisation du trail "la pistole volante"
1 000 €

Vélo club védasien

Compétition

Achat d'équipements pour les nouveaux adhérents
6 500 €

TOTAL 51 470 €



Rendez vous

>> **Inscription écoles municipales de musique et d'arts plastiques : n'attendez pas !**

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



Vous souhaitez faire de la musique ? Ça tombe bien ! L'école municipale offre la possibilité à toutes et tous, quel que soit l'âge ou le niveau, de découvrir, apprendre et pratiquer la musique. Preuve de son succès, chaque année, ils sont près de 300 à franchir ses portes pour profiter des enseignements et des classes d'ensemble.

Si les cours proposés varient en fonction de l'âge et de l'envie, dès 4 ans, les enfants peuvent venir aux classes d'éveil musical. La pratique instrumentale couvre un (très) large choix d'instruments : guitare, flûte, violon, alto, violoncelle, contrebasse, saxophone, clarinette, percussions, piano, trompette, trombone... De plus, des cours de musique d'ensemble permettent aux élèves de s'exprimer collectivement. Pour ceux qui préfèrent chanter, pas de soucis ! Une classe de technique vocale vous accueillera ou alors la chorale si vous préférez un travail collectif.

Et n'oubliez pas : **le 23 juin se déroulera le concert de fin d'année au domaine du Terral.**

ECOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

Depuis plus de vingt ans, l'école municipale d'arts plastiques éveille la créativité des enfants, des adolescents et des adultes. Pour les 5 à 12 ans, le but est surtout de donner le goût des arts plastiques en stimulant leur imagination et leur créativité. A partir de 13 ans, l'école propose aux adolescents une initiation et un perfectionnement aux différentes techniques : dessin, composition, volume, couleur... Les sujets sont proches de leur centre d'intérêt comme les mangas, la mode ou encore le portrait. Un travail de soutien à ceux qui se dirigent vers des études artistiques est aussi possible. Les adultes ne sont pas en reste non plus avec un atelier technique mais aussi des cours d'histoire de l'art avec des visites organisées tout au long de l'année. Pour mieux connaître l'école, **profitez jusqu'au 15 juin de l'exposition de l'école d'arts plastiques** dans ses locaux du domaine du Terral.



Pratique

Planning des inscriptions de l'école municipale de musique :

11 juin pour les noms commençant par A jusqu'à E
12 juin pour les noms commençant par F jusqu'à N
13 juin pour les noms commençant par O jusqu'à Z
Au domaine du Terral

Planning des inscriptions de l'école municipale d'arts plastiques :

Mercredi 12 juin de 17h30 à 19h

Samedi 15 juin de 10h à 12h

Galerie du Chai du Terral

Tous les renseignements utiles peuvent être trouvés sur le site internet de la ville (rubrique « écoles municipales »). Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous adresser au 04 67 07 83 29.

Rendez vous

>> Juin au Terral

Le théâtre du Terral à disposition des associations

La ville de Saint Jean de Védas est riche de ses très nombreuses associations. Cette vie associative est souvent marquée par un spectacle de fin d'année, le moment fort qui permet aux élèves, adhérents, bénévoles de se produire devant un public.

Pour permettre aux associations de réaliser leur événement dans les meilleures conditions, la ville de Saint Jean de Védas a décidé en 2012 d'ouvrir les portes du théâtre du Chai du Terral. Bien plus qu'une simple mise à disposition, les associations bénéficient de l'appui technique et logistique de l'équipe professionnelle du lieu : régisseur général, technicien son et lumière, la totale !

Cette année, le Chai accueillera donc Arts Papillons, Centre Rock, Harmony, Hip-hop C², le Comité de Jumelage, Moov'art, le Gospel ainsi que le Foyer Rural.

Gageons que les prestations des associations seront sublimes par l'écrin du théâtre et de ses techniciens.

A noter !

Tous les détails des festivités et spectacles de juin et juillet sont disponibles dans le calendrier distribué avec ce Védazine. Si vous ne l'avez pas eu, si vous l'avez perdu, si quelqu'un vous l'a pris, pas de panique ! il est disponible en mairie, à la médiathèque, au Chai du Terral, au centre jeunesse, etc.



>> Du 5 au 9 juin : Semaine de l'éducation

Les services du Pôle éducation/cohésion sociale s'associent pour la deuxième année consécutive pour la Semaine de l'éducation. Plus qu'un simple événementiel, elle s'intègre dans le Projet éducatif local 2013-2017 en valorisant les démarches pédagogiques mise en œuvre tout au long de l'année.

L'ALAE/ALSH, le Centre jeunesse, le service des affaires scolaires, le Relais d'assistantes maternelles, les associations ou encore les familles interviendront durant les quatre jours.

La semaine s'enrichit par ailleurs de la cérémonie officielle de remise des dictionnaires aux élèves de CM2 et d'une animation consacrée aux enfants de 2 à 3 ans valorisant le travail des assistantes maternelles du Relais d'assistantes maternelles et de la Maison de la petite enfance

Tous les événements se déroulent au domaine du Terral.

- **Mercredi 5 juin de 10h00 à 17h30**
Fête du jeu avec les enfants âgés de 3 à 12 ans de différents accueils de loisirs
- **Jeudi 6 juin de 09h30 à 13h30**
Grand jeu de remise des dictionnaires aux 122 élèves en CM2
- **Vendredi 7 juin de 17h30 à 0h00**
Fête de l'ALAE pour les enfants et les familles
- **Samedi 8 juin de 15h00 à 18h00**
Animations pour les 2-3 ans
16h00 à 23h00
Fête de la jeunesse et festival de musiques
Ateliers peinture, danse (avec l'ASCL), jeux (avec l'Ouvre boîte), Stackline (avec Slakrobate), atelier autour du manga (avec Tsubasa no usagi) et sport se succéderont sur le site. La fête sera clôturée par un concert de musiques (entre 20h00 à 23h00) fédérant les différents groupes de musique de jeunes existants sur le territoire (Sun glasses, Replay, Raymadine). Ce mini festival est coordonné par l'association de jeunes Mouv'art dont la création a été accompagnée par le Centre jeunesse

>> Calendrier

■ 7 juin PAUSE MUSICALE

Médiathèque - 19h - gratuit

Dernière pause musicale de la saison avec cette fois le plaisir de la flûte traversière.

■ 14 juin JAZZ/FOLK

Médiathèque - 20h30 - gratuit

"Il y a un serpent dans ma botte" est un trio qui navigue de reprises de la chanson française au jazz, en passant par quelques classiques du rock'n'roll, le tout remanié voire bousculé...

■ 14 juin FESTIVAL DES FANFARES

Parc de la Peyrière - 19h gratuit

Comme l'année dernière, l'ouverture du grand festival des fanfares de Montpellier se fera à Saint Jean de Védas.

■ 18 juin PETIT FORUM

Médiathèque - 20h30 - gratuit

Le Petit forum se penche ce mois-ci sur le thème de l'homophobie en France.

Avec Vincent Autin (Lesbian & Gay Pride), Elodie Brun (coordinatrice), Frédéric Gal (association le Refuge)

■ 22 juin ELECTRON LIBRE

Prairie de la Médiathèque - 10h/18h - gratuit

Scène ouverte au mix et à la musique électronique. Vous mourrez d'envie de passer derrière les platines ? Ça tombe bien ! Une initiation au mix et à la musique électronique sera faite de 10h à 12h par Sylvain Duigou et MutaNn.

Puis de 12h jusqu'à 18h, quatre DJ de la région (DJ Koso, DJ Gem, MutaNn aka Triton, Sylvain Duigou) se relayeront derrière les platines pour vous faire découvrir l'électro, la trance, le tribal et tout l'univers du sound design que la musique électronique peut créer. En parallèle, des stands de graff, dessins libres, écritures instantanées ou encore de sculptures de sable.

■ 23 juin FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Place du Puits de Gau - 18h30 à 0h30 - gratuit

Gros plateau pour la Fête de la Saint-Jean ! A partir de 18h30 et jusqu'à 0h30, quatre groupes et un spectacle pyrotechnique vont se succéder. Côté musique, ce sera d'abord le groupe védasien Salomé qui passe du rock progressif au funk en un battement de mesure. Ensuite Les Frères Ginzburg rendront hommage à Serge Gainsbourg. Avec Hush, ce sera blues et soul. Enfin la fête avec Aywa, un mélange de raï, reggae, rock et jazz ! Et en plus, belle surprise avec un spectacle pyrotechnique de la compagnie Kérozène et Gasoline. L'événement est organisé par la ville de Saint Jean de Védas en partenariat avec l'association 2+2=5.

■ 28 juin THÉÂTRE D'IMPRO

Médiathèque - 20h30 - gratuit

"Je pars à Zart" est une compagnie créée il y a deux ans par une quinzaine d'acteurs. Sa ligne : toucher tous les publics.

■ 5/6/7 juillet FÊTE LOCALE

L'ouverture de la fête locale se fera par un cadeau : brascade et verre de l'amitié offert ! Pour danser pendant trois jours, vous pourrez compter sur les orchestres Octane, Les Méditerranéens et Sortie de Secours. Bien sûr, encierros, toros piscine et concours de boules seront au programme. A noter que le dimanche matin, vous pourrez assister à un défilé de calèches. Le programme définitif vous sera distribué par le Comité des fêtes dans votre boîte aux lettres.

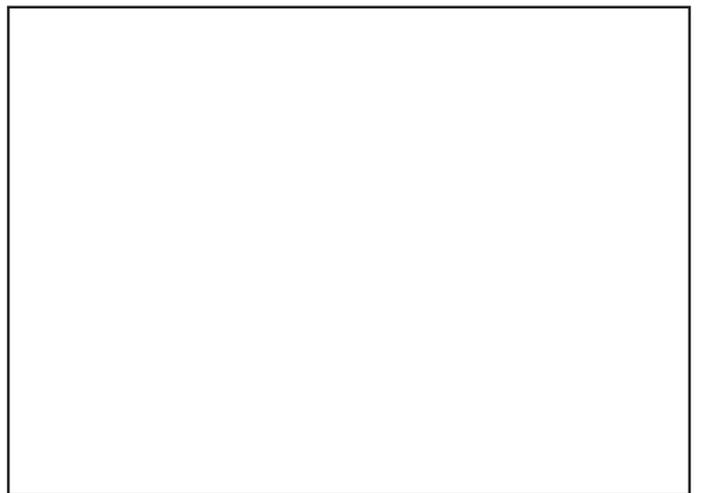
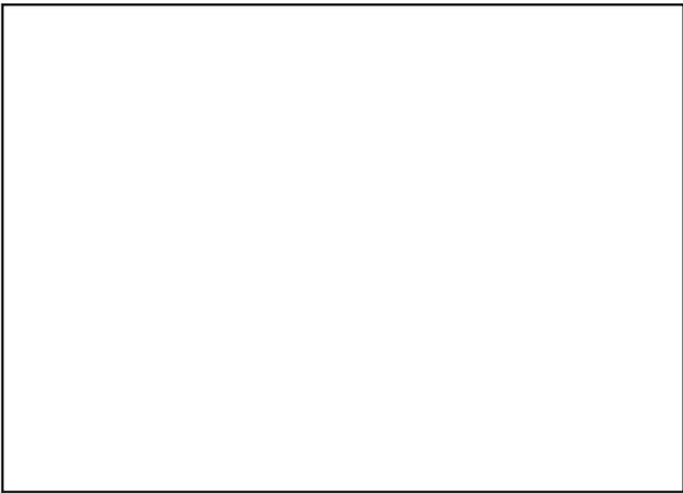
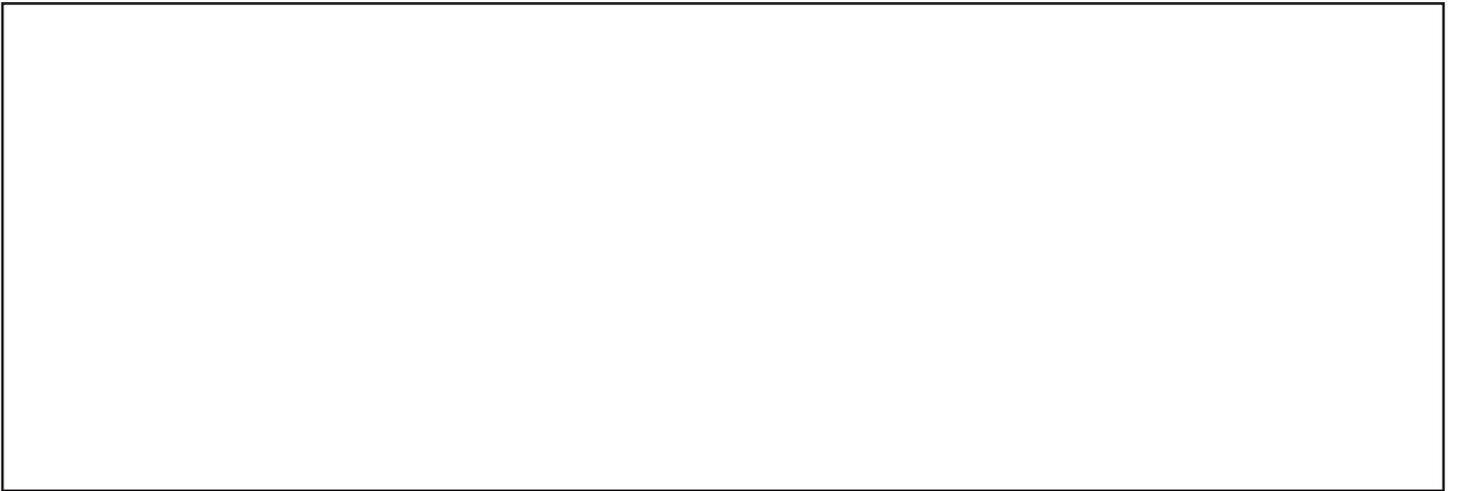
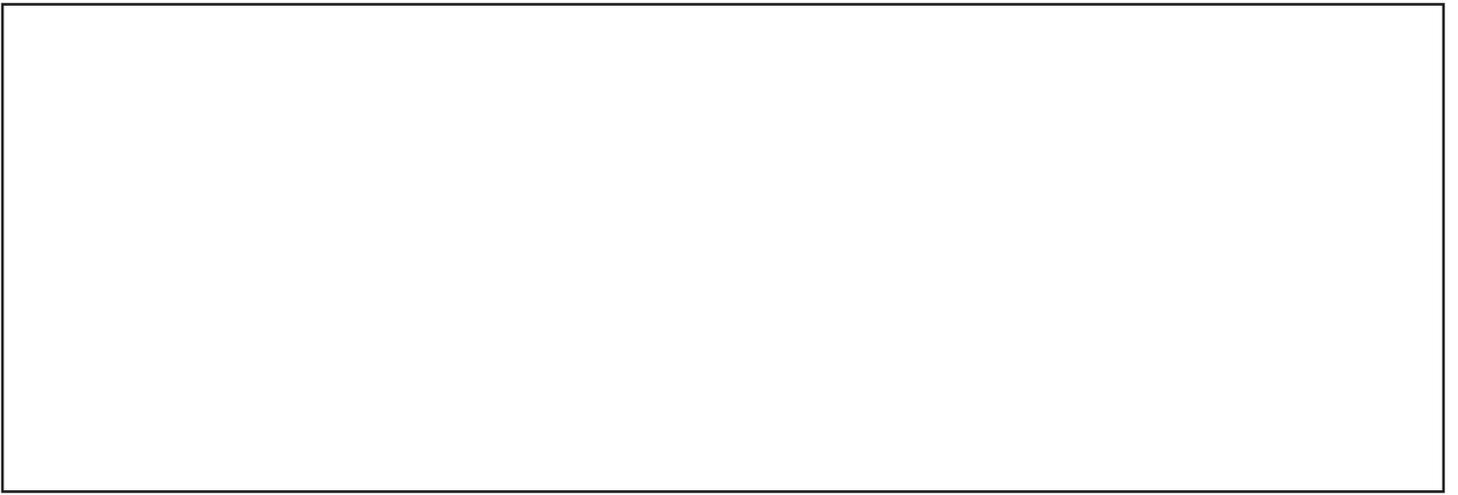
■ 14 juillet FEU D'ARTIFICE POUR LA FÊTE NATIONALE

A partir de 19h30, orchestre dansant avec Greg Aria. A 22h, distribution de lampions. Spectacle pyrotechnique à 22h30 avec Pyragric. Ensuite le bal continue !

■ 23 juillet FESTIVAL RADIO FRANCE Place Victor Hugo - 19h00

Adrien La Marca, alto
François Dumont, piano

Retrouvez tout le détail des manifestations dans notre calendrier spécial juin/juillet ou sur internet : www.saintjeandevédas.fr



>> Tribune libre des groupes d'opposition

Extrait de l'article 33 du règlement intérieur, relatif aux modalités d'expression

"Dans le journal municipal, un emplacement de 2.500 signes (espaces compris) sera réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale, qui sera partagée en parts égales, entre eux. Cependant, le droit d'expression peut se faire au profit d'un groupe constitué, sous réserve que chaque membre dudit groupe donne son accord express, par écrit, lors de la déclaration de constitution du groupe (cf. article 31). Dans ce cas, l'espace réservé audit groupe est proportionnel au nombre de ses membres".

Malgré les obstructions de la mairie le Tribunal a jugé que nous devons bénéficier d'une tribune sur le site internet municipal où vous pourrez la lire. Mais ce n'est pas le seul moyen pour vous informer. Venez à présent consulter le site de l'opposition. Vous serez ainsi connecté de manière originale et complète à toutes les actualités védasienne. Cliquez sur jacquesatlan.fr !

Jacques ATLAN

"Tout ça pour ça ! " pourrait on dire à la presque fin du mandat de cette municipalité. Cette coalition qui voulait instaurer une autre forme de gouvernance a piteusement échoué: disputes incessantes, démissions, refus de voter le budget, absence totale de politique au profit des citoyens. A quoi a servi la victoire de cette coalition politique contre nature ? A rien ! Sinon à perdre un temps précieux.

Anita GIL

Le budget voté par une commune est l'un des actes les plus importants de la gestion municipale. C'est grâce au budget que la ville fonctionne, réalise, investit pour l'avenir, entretient le patrimoine. Eh bien, pour la deuxième année, ce budget est voté grâce au repêchage de quelques élus qui se sont retrouvés à 11 présents sur un groupe de 22, le reste ayant boycotté la séance.

Alain DELON

Les réunions dites de "concertation" au sujet des projets communaux sont un tel succès que la mairie a renoncé à organiser des débats publics. Désormais tout se fait en catimini, sur invitations nominatives et bien ciblées ! Ou sur questionnaire volontairement distribué à la moitié des citoyens concernés. Mais il faut aller vite, le temps presse, plus que quelques mois avant les élections !

Cathy ESCRIG

Nous assistons à la fin d'une aventure malheureuse. A quoi cela a-t-il servi d'avoir une municipalité issue de couleurs politiques qui se sera désintégrée en vol ? Les citoyens ont été abusés par de belles paroles dont on voit le résultat. Une municipalité, ce n'est pas une alliance d'arrière boutique entre les 2 tours, c'est un chef, une équipe rassemblée et une vraie vision de l'avenir de la ville.

Véronique FABRY

Philippe CARABASSE

L'actualité des associations

ACADÉMIE DE SELF DÉFENSE

Créneaux supplémentaires pour la self défense



En raison de la forte demande de toutes les franges de la population (hommes, femmes, enfants), l'Académie de Self Défense Jacques Levinet ouvre de nouveaux créneaux le samedi après midi au gymnase de la Combe avec de 14h à 15h la self féminine, de 15h à 16h le Self Pro Krav (SPK) ados et adultes et la self défense enfants de 16h à 17h. La canne défense se pratiquera également le même jour de 14h à 15h. Apprendre à se défendre efficacement en toutes circonstances.

Renseignements 04.67.075.044
et www.academielevinet.com

AIKIKAN DOJO

L'AIKIKAN Dojo a organisé un stage aikido et initiation à l'écriture japonaise au dojo de la Combe pour les vacances de février, pour les vacances de Pâques ce stage est reconduit pour les jeunes de 6 à 12 ans. Bonne participation des jeunes qui ont découvert une expression différente de notre conception de l'écriture. Art martial sans compétition, l'aïkido peut être pratiqué par tous homme ou femme, adulte et enfant. Outre les cours enfants, ados, adultes, armes, le dojo met en place pour les vacances de février et Pâques un stage : découverte de l'aïkido, la culture japonaise et l'initiation à l'écriture. Renseignements guycarriere@orange.fr
TÉL. : 06 20 79 10 95

ASCL

La Bibliothèque de l'A.S.C.L. a redynamisé sa section "Enfants" de 4 ans à 10 ans avec des nouveautés. Ouverture : Mardi - Vendredi 16h30-19h - Mercredi 10h30-11h30 et 15h30-18h. Les vacances d'été, la Bibliothèque est ouverte tous les Mercredis de 16h30-19h.

Sports Culture Loisirs : le bridge rassemble ces trois éléments. Sport intellectuel excellent pour la mémoire, Culture pour le jeu, et beaucoup d'adhérents : un vrai loisir. A l'occasion du TELETHON le BRIDGE marque son intérêt, et nombreux sont les participants à cet événement. Nous nous retrouvons les lundis après-midi et les

mercredis soir. En 2014 la section BRIDGE aura 30 années de fidélité !

JUIN au Chai du Terral : le 28 juin soirée Chant, Tango Argentin et Théâtre Adultes. Le 30 juin Gala danse Classique et Jazz. Les billets seront à la vente le 1er Juin.



Association Sports Culture Loisirs
18bis rue Fon de l'Hospital - St Jean de Védas.
04 67 47 52 81 - ascl-stjvededas@orange.fr
www.assportscultureloisirs.jimdo.com

ATELIER THÉÂTRE HARMONY

Chai du Terral - Samedi 15 juin à 20h45 dans le cadre de "Juin au Terral"

Création par l'Atelier Théâtre Harmony de "Folie douce"



Montage de quatre pièces, "Le cosmonaute agricole" d'Obaldia, "On purge bébé" de Feydeau, "Le commissaire est bon enfant" de Courteline et "Un mot pour un autre" de Tardieu, ce spectacle, mis en scène par Yves Jolis, aborde le registre de la "Folie douce", celle où le moindre détail, mot, geste ou événement inattendu, sert de détonateur. Dès lors pris dans d'irrésistibles engrenages, les personnages disjonctent, les caractères s'exacerbent, les situations dérapent, même les mots deviennent fous. La mécanique dévastatrice et implacable du rire joue alors le rôle d'un révélateur, décapant, explosif et jubilatoire.

Durée 1h40. Entrée: 10€ (tarif réduit 7€)

Contact : Atelier Théâtre Harmony 04 67 42 74 56

CENTRE ROCK COMPAGNIE



Depuis 10 ans, le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Hérault organise la cérémonie de remise de Trophées : « Les Flammes de l'Avenir », au cours de laquelle sont récompensées 6 catégories de jeunes espoirs héraultais. Cette année le comité départemental de l'Hérault a été nommé au titre de meilleur espoir sportif masculin en la personne de Cornu Kélian (associé bien évidemment à sa partenaire Lacoste Elise) pour leur parcours remarquable lors de la saison 2012 en rock acrobatique catégorie Junior terminant la saison à une très prometteuse 5e place. Et c'est donc le mardi 19 mars 2013 que Kélian et Elise se sont vu remettre leur trophée par les instances dirigeantes du CDOS 34 et d'Hérault Sport. Le centre rock compagnie de Saint Jean de védas en la personne de Frédéric Veron, Florence Veron et Lilian Gros ainsi que le comité directeur du 34 se réjouisse de cette récompense et souhaite à ce couple une excellente saison 2013....

CLUB DES AÎNÉS



Nos activités ludiques continuent au Club : loto, concours de belote, tournoi de bridge, scrabble ainsi que les sorties en février visite commentée du musée d'Art et d'Histoire, et de la maison de Charles Trenet à Narbonne, en mars un restaurant védasien et un spectacle au Zénith (les chœurs de l'Armée Rouge), en avril une journée dans le Lubéron avec une visite du musée de la vannerie à Cadenet et un tour dans le centre historique d'Aix en Provence, en mai un méchoui, en juin

un pique nique à Lunas.... Et arrivent les vacances où le Club reste ouvert tout l'été.

CLUB TAURIN

Cher védasiens et védasiennes la saison a très bien commencé, nous espérons vous voir encore plus nombreux pour les manifestations à venir. Le vendredi 21 juin débutera la première fêria de l'année avec ses encierros, toros-piscines, soirées DJ... Cette année le club taurin participera à la fête locale en organisant un encierro au puits de gaud le vendredi 5 et samedi 6 juillet, ainsi qu'un toros-piscine le dimanche 7 juillet. Petite nouveauté pour cette année la fêria des vendanges se déroulera sur 2 jours. Ils nous restent plus qu'à vous souhaiter un bel été et une saison taurine riche en souvenir.

Toute l'équipe du Club Taurin

DO CONTACT - TAE KWON DO



Moment chaleureux et convivial samedi 23 mars où 44 enfants (4 à 9 ans) se sont retrouvés pour une rencontre amicale. Au programme, petits combats sans touche et épreuve du saut en hauteur, encadrés par les enseignants Jérémy, Albert, Philippe et des adhérents adultes/vétérans. Tous les participants ont été récompensés. Ce sport bien au-delà des vertus sportives classiques qu'apporte la richesse d'un art martial, canalise l'énergie, développe le sens de l'effort, de la persévérance, le respect d'autrui, fondements de l'éducation des jeunes pratiquants.

Contact : 06 31 10 28 02

<http://taekwondostjeancastries-tkd.blogspot.com>

ESPOIR POUR UN ENFANT

L'association "ESPOIR POUR UN ENFANT" collecte vos dons au local 7 ter rue fon de l'hospital.

le lundi, jeudi et samedi après midi de 14 h à 16h 30.

Vos dons sont triés puis revendus dans nos braderies et au local.

Nous pouvons aussi venir chercher ce qui vous encombre contre une participation de 10 euros (essence utilisée pour le fourgon). Rappel de ce que vous pouvez nous déposer : tout vêtement propre, livres, jeux, jouets en bon état, disque, cd, sac, cartable, matériel scolaire, bijoux fantaisie, bibelots, électroménager, puériculture, matériel paramédical, couture, laine, mercerie,

L'actualité des associations

dentelles, tissus, vélo, articles de jardin, petit meuble... Réservez votre journée du 28 juillet pour aller faire un tour à la Foire aux ânes qui a lieu comme chaque année à Gigean Journée organisée par les bénévoles de l'association.



Martigny Gracia, jeune Congolaise, opérée d'une hernie abdominale le 13 mai

Pour nous contacter:
06 23 98 78 20
contact@espoirenfant34.fr

COMITÉ JUMELAGE SAINT JEAN DE VÉDAS – LIBRILLA

Les prochains rendez-vous :

22 juin 2013 : Gala de danse et guitare sévillane/flamenco par nos élèves, au théâtre du Chai du Terral, avec la participation d'une grande chanteuse espagnole de la Coplan : Isabelle Ruiz.

Voyage en Sardaigne : du 26 septembre au 1er octobre
Programme et inscription auprès de madame Marie Gomez (04.67.47.25.02)

Activités permanentes :

Cours de langue espagnole pour adultes, enfants (les cours pour les enfants de 7 à 17 ans sont gratuits)
Cours de danse Sévillane/Flamenco pour adultes et enfants, débutant et initiés

Tous ces cours finissant fin juin, nous invitons les personnes intéressées pour la prochaine rentrée d'octobre 2013 à s'inscrire dès maintenant.

Le comité de Jumelage serait heureux d'accueillir des bénévoles pour l'aider dans les différentes tâches de leur association.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à notre secrétaire Maria Gomez au 04 67 45 27 02 ou par mail : marie.gomez@gmail.com.

LES ARTS PAPILLONS

« A l'eau ! » le 1er juin au Théâtre du Chai du Terral

Un énorme MERCI, aux élèves danseurs et percussionnistes, aux associations, aux artistes, à la ville et au public, rassemblés pour le spectacle « A l'eau ! ». Cette création originale sur le thème de l'eau a réuni des artistes professionnels et amateurs dont le talent au service de l'humanisme réchauffe le cœur et



renforce l'espoir de plus de solidarité. Esprit festif pour soutenir une association malienne qui creuse des puits dans des villages qui n'ont pas accès à l'eau.

Rendez vous aux amateurs de danse, de percussions et de projets artistiques collectifs dès septembre. Belles vacances à toutes et tous ! L'association Les Arts Papillon

LE SENS DU PARTAGE

Les bénévoles réalisent de l'artisanat et collectent des timbres afin de récolter des fonds. Nous organisons régulièrement, sur St Jean de Védas, des après-midis tricot-thé pour réaliser de l'artisanat ensemble (tricot, crochet, couture...). N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer. Vous pouvez aussi acheter ou commander des articles faits mains par les bénévoles ! Nous cherchons aussi des fournitures de loisirs créatifs, notamment de la laine.

Pour en savoir plus :

Site internet : www.lesensdupartage.org

Courriel : lesensdupartage@orange.fr

Tél : 06-70-85-07-23

PIGNON LIBRE VÉDASIEN

Le Pignon Libre Védasien né le 15 décembre 2012, propose des sorties tous les dimanches (le matin) et les mercredis en alternance sur la journée ou ½ journée. Les départs se font depuis la maison des associations (siège du PLV), les horaires et les distances varient en fonction des saisons. Dès que les beaux jours arrivent sont organisés des séjours dont la durée peut varier de 2 jours à 10 jours. Cette année le Pignon Libre védasien sillonnera les routes de l'île de Majorque (Balears) du 24 mai au 2 juin. D'autres sorties et séjours sont programmés avec notamment le brevet montagnard du Jura, et celui du Caroux-Espinouse, l'Etape du Tour Cyclo à Annecy.

Une réunion mensuelle est tenue le 1er mardi de chaque mois à 18h30 à la Maison des Associations. Toutes les informations et les photos se trouvent sur le Site internet : <http://www.pignonlibrevedasien.fr>



Pour nous rejoindre, contacts ;
Jean Michel Guillet 04 67 40 38 74
Ou Alain Clamouse 06 48 30 46 42.
Mail ; alain.clam@wanadoo.fr.

RACING CLUB VÉDASIEN

La RCV vous accueille sur son Complexe Etienne Vidal 3 terrains un Pélousé, un synthétique et un stabilisé. L'école de Football est ouverte aux enfants dès l'âge de 5 ans pour s'initier et se perfectionner pour les plus grands dans la bonne humeur.

Quelques dates à retenir pour les mois à venir :

- Tournoi semi-nocturne U7/U8 débutant le Samedi 8 Juin 2013
- Tournoi des védasiens Séniors Maxime Lopez le Dimanche 9 Juin 2013
- Assemblée Générale le vendredi 14 Juin 2013

* Détection pour la saison 2013/2014 les amateurs peuvent venir faire des essais pour cela contacter le Racing Club Védasien sur son adresse mail pour plus d'informations.

Mail : vedasienclub@yahoo.fr

Toute personne voulant s'investir comme bénévole sur cette manifestation et en tant que dirigeant ou éducateur pour la saison prochaine est la bienvenue et le club offre la formation d'éducateur .

Si vous recherchez des renseignements sur l'actualité de notre association ou pour vous inscrire venez visiter notre site : <http://rcvedasien.fr>

ASSOCIATION OBLIQUES

Après un 1er semestre bien rempli (entre autres, visites patrimoniales de: Sauve, Gallargues-le-Montueux, hôtel de ville de Montpellier, Perpignan, musée d'Arles, et voyage final dans le Lot), l'association a pris ses quartiers d'été.

Les membres du Bureau préparent actuellement les activités du dernier trimestre 2013. Sont envisagées les visites d'Aubais, de Marsillargues, de Cambous et St Martin de Londres, de Nages-et-Solorgues et son oppidum, de Calvisson et ses moulins...

Rendez-vous à la Journée des Associations (possibilité d'inscription pour la saison 2013-2014).



ROV

La saison rugbystique se termine mais la saison 2012 2013 fut riche en émotions puisque, depuis le 28 avril 2013, l'équipe senior du rov est championne du Languedoc. Ce titre lui assure de jouer les phases finales du championnat de France mais aussi d'évoluer la saison prochaine en 3eme série. Dans le sillage de cette équipe -véritable moteur du club- les cadets et les juniors continuent dans le challenge du comite du Languedoc avec de bons résultats

L'école de rugby se déplace sur des tournois avec quelques victoires à son actif. Le 9 juin 2013, le ROV co-organise le tournoi « mer et soleil ». Point d'orgue de la saison, ce tournoi opposera l'école de rugby du ROV à des équipes venues des quatre coins de France avec notamment le club de Toulouse, Toulon et bien sur Montpellier équipes phares du top 14. Après la trêve estivale les entrainements et inscription reprendront début septembre.



L'actualité des associations

SECRET PLACE



L'été prévoit d'être brûlant cette année à la Secret Place, en commençant par le fameux marché des Puces Rock le 9 juin (entrée gratuite) qui recevra plus de 80 exposants, tout comme le duo rock garage MY GREAT BLUE CADILLAC et le groupe rock 50's des STUDEBAKERS. Deux jours plus tard, la maison du rock underground nous propose la soirée ROCK IT TO THE MOON avec CIVIL CIVIC (électro post-rock), MARVIN et DJ MARVINA. Le 20 Août nous retrouverons le festival SEE YOU IN THE PIT, qui accueillera les rois du NYC Hardcore, MADBALL, accompagnés de WALLS OF JERICHO ainsi que ALL FOR NOTHING.

Et il ne faut surtout pas oublier de rendre honneur à la nouvelle école de musique, aux quatre locaux de répétition (à partir de 2,75€h) et à la possibilité de louer la salle pour soirées privées, comités d'entreprises, concerts, etc.

Contact : tafproduction.blogspot.fr
09 64 00 87 11 ou tafeur@gmail.com

SOPHROLOGIE ACTIVE ET RELAXATION

L'association propose des séances en groupe de sophrologie, créée en 2007 par Nicole CANIVENQ, elle intervient auprès des personnes âgées, dans les clubs Age d'OR, dans les maisons pour tous à Montpellier, et sous forme d'ateliers thématiques à ST Georges d'Orques aussi. La sophrologie est une pratique qui permet de gérer son stress, ses émotions, reprendre confiance en soi et affiner la conscience de son corps.

Contact : Nicole CANIVENQ au °06 22 43 79 01

VÉDAS ENDURANCE

La Pistolet Volante 2013

Le dimanche 28 avril s'est déroulée la seconde édition de « La Pistolet Volante », course à pied 100% nature tracée dans la garrigue védasienne.

Malgré des conditions climatiques peu favorables, 231 coureurs se sont pressés sur la ligne de départ, impatients d'en découdre sur les 14,3 km du parcours. Pascal RIVET (Les Fouladous Frontignan), s'impose sans surprise en 55' 31". Chez les féminines, Stéphanie MANEL

(Temps Course Montpellier) s'invite à la 4ème place du classement scratch avec un étourdissant chrono (58' 59") !

Par ailleurs, accompagnateurs et promeneurs ont déambulé dans le village médiéval reconstitué dans la cour du groupe scolaire René Cassin et profité des animations proposées par « Les Chevaliers de l'Ordre des 4 Vents » : la vie quotidienne au moyen-âge, l'herboristerie, le tissage, le combat à l'épée mousse.

A l'issue de la remise des prix, la journée s'est achevée par une dégustation d'hypocras, apéritif médiéval à base de vin savoureusement sucré et épicé qui fleurait bon les temps anciens...

SPIRALE VÉDASIENNE

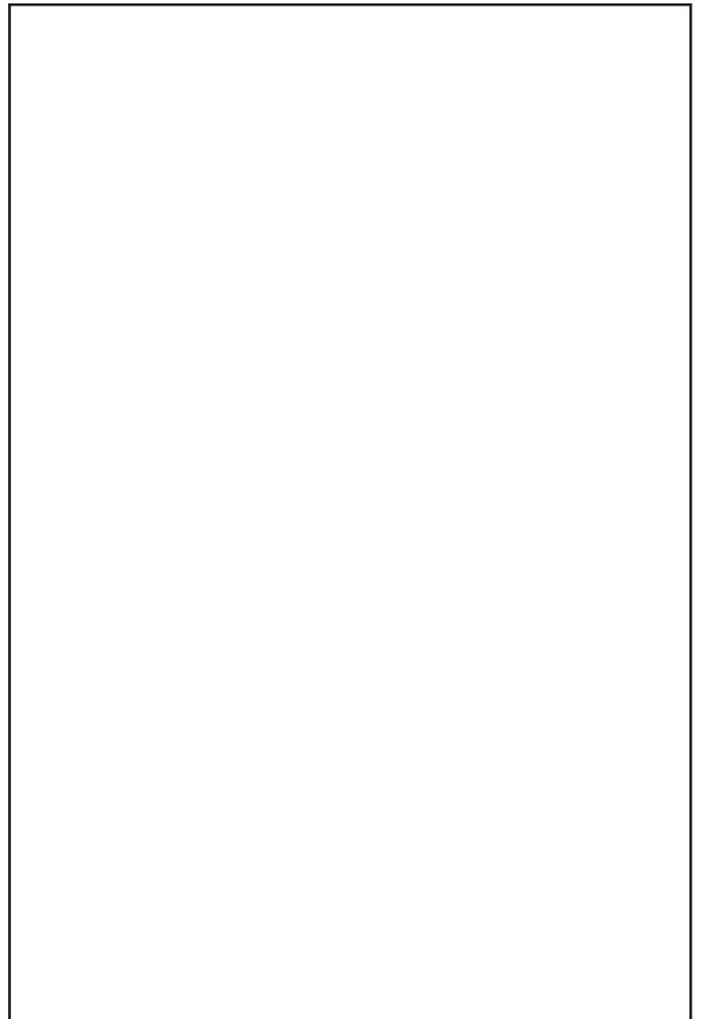
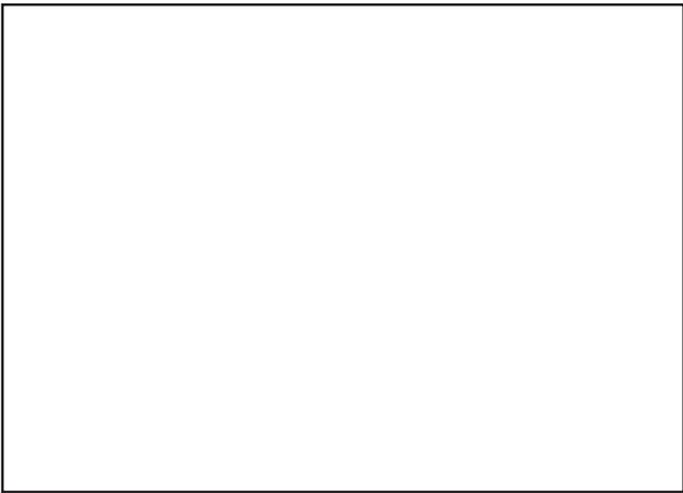
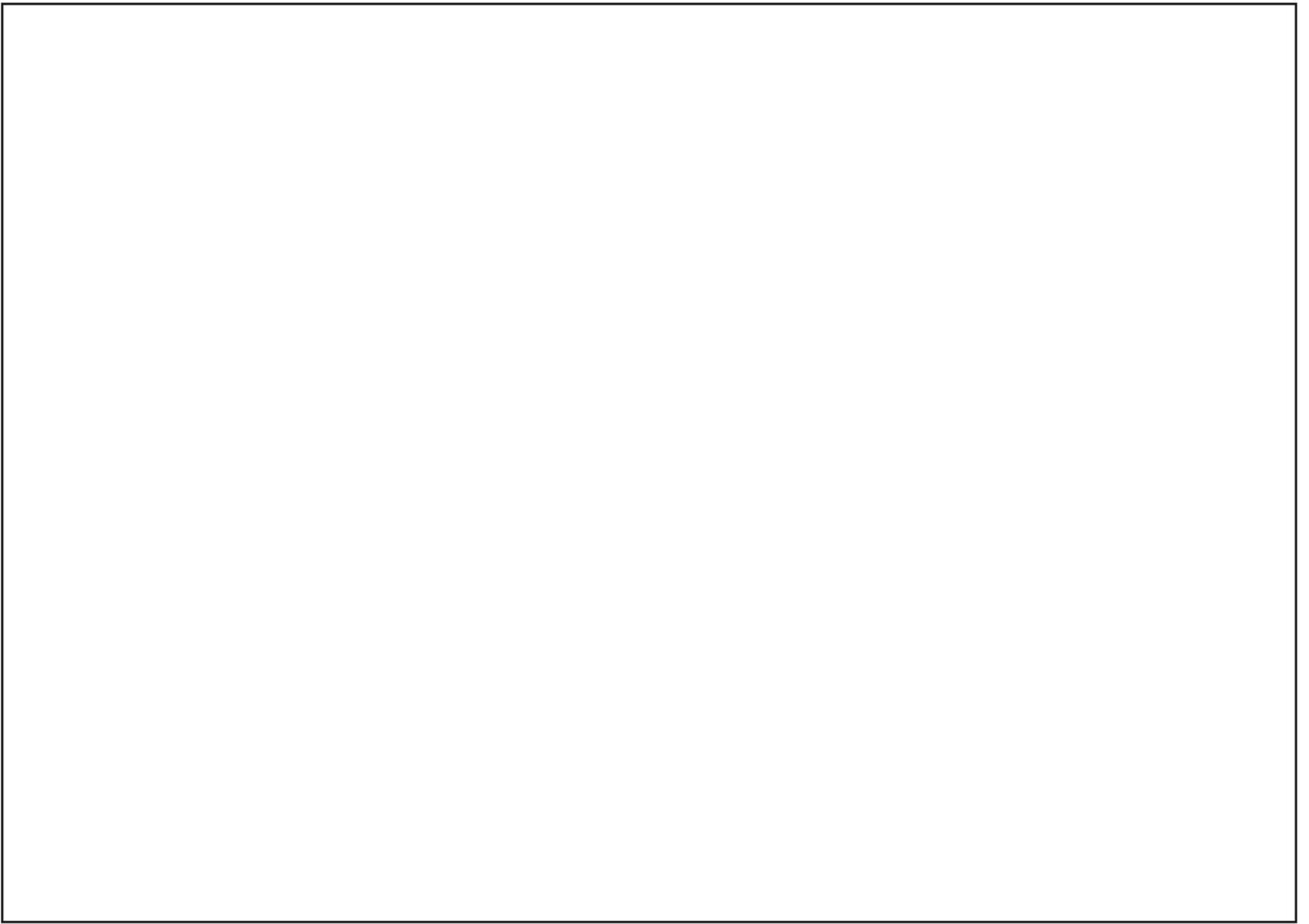
Les gymnastes de la Spirale Védasienne ont une nouvelle fois brillé lors des compétitions régionales qui se sont déroulées au mois d'avril à Montpellier.

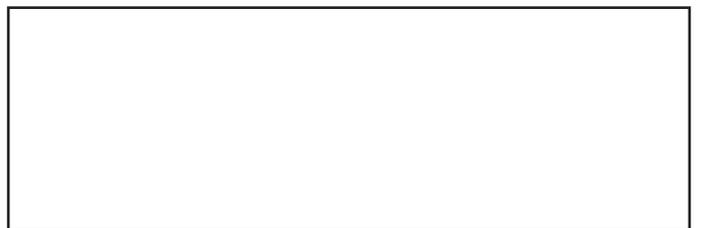
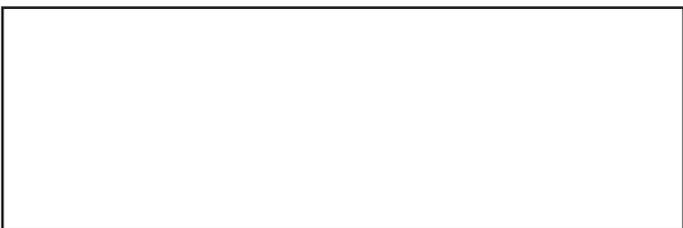
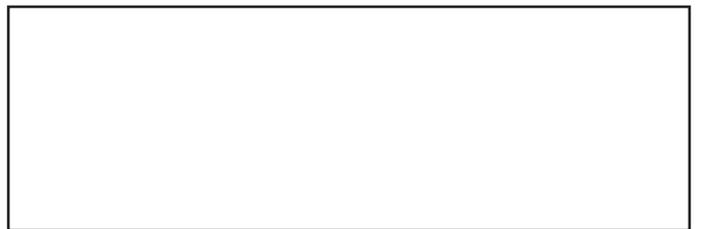
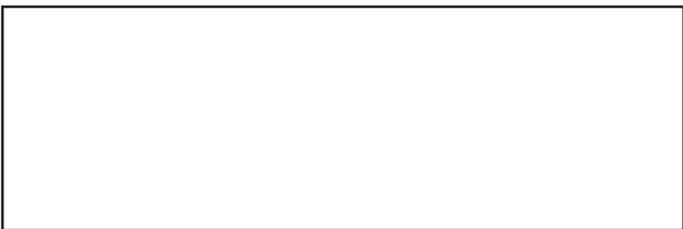
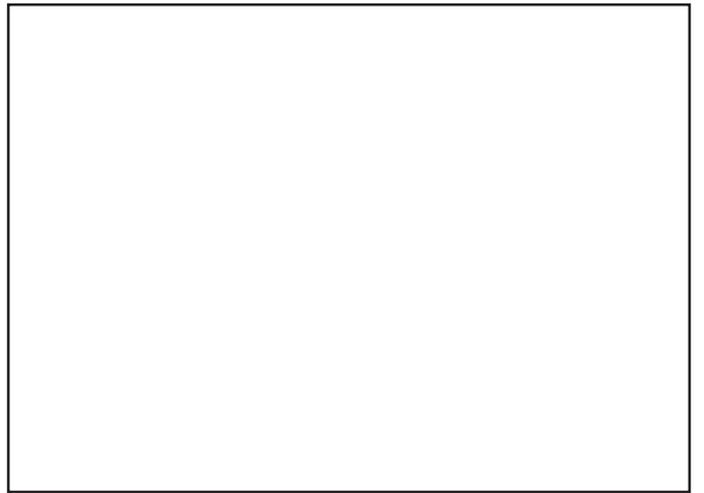
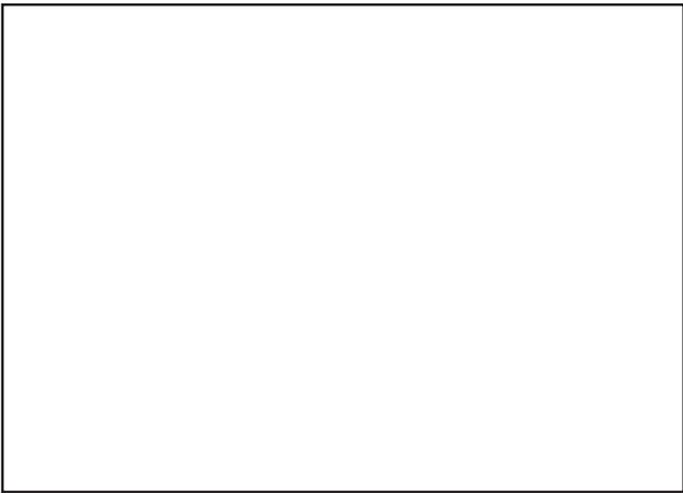
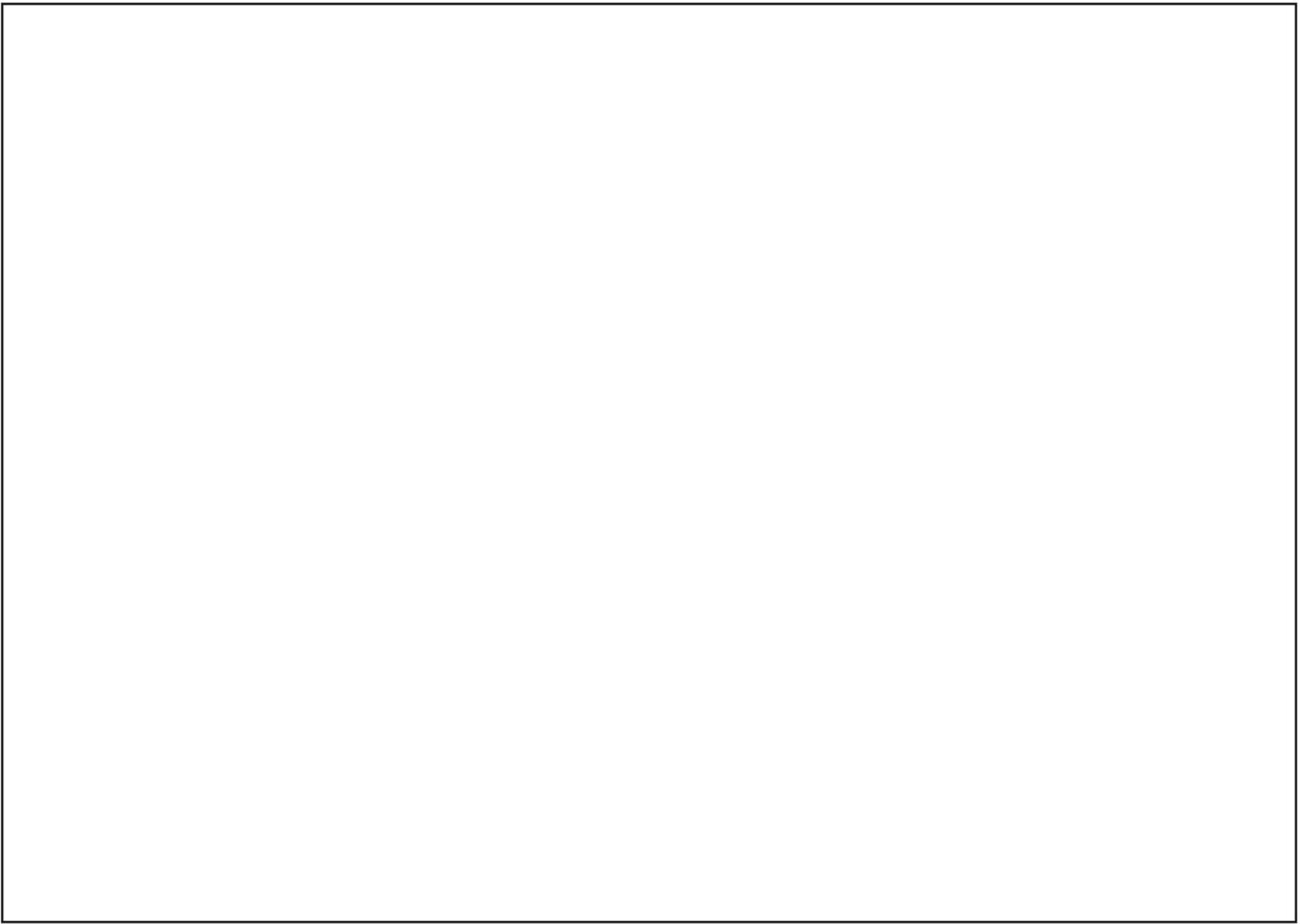


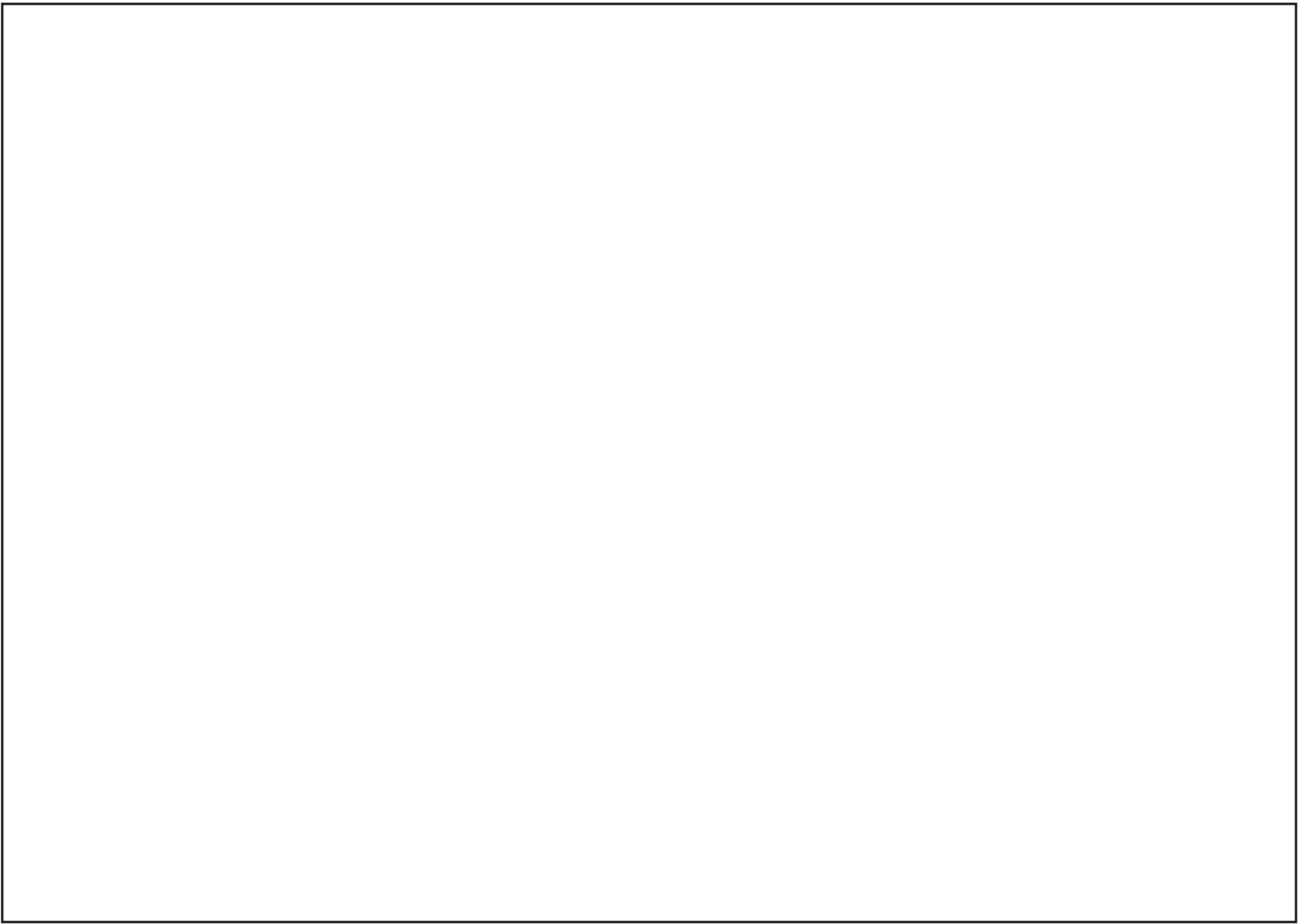
Deux équipes se sont qualifiées pour les championnats nationaux : masse chorégraphiée avec Pauline Hervet, Elya Sardo, Marie Ochoa, Léa Ritrosi (photo jointe) et celle des excellence 2 composée de Scarlett Cultrera, Agathe Ploué, Cassandre Weil, Maya Baud'huy, Pauline Gondran et Charlotte Roques.

Pour venir admirer ces jeunes filles, notre gala de fin d'année, ouvert à tous et gratuit, aura lieu le vendredi 14 juin 2013 à partir de 19h.

Pour tout contact ou renseignement :
Audrey Sauvagnac
06 77 84 52 80









**Près de chez vous, un centre
spécialisé dans la correction auditive**

OUVERT
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h



Parking face au terminus du Tramway ligne 2

**Découvrez les
dernières générations
d'aides auditives**

**PRÊT⁽¹⁾ GRATUIT DE
2 AIDES AUDITIVES**

SAINT JEAN DE VEDAS

Résidence Les Terrasses de Saint Jean
74 Esplanade de l'Ortet

Guillaume MASSART,
Audioprothésiste Diplômé d'Etat

Tél. : 04 67 69 12 75



(1) Sur prescription médicale. Prêt gratuit et sans engagement moyennant versement d'un dépôt de garantie restituable au terme du prêt selon conditions disponibles dans les centres Amplifon